

RP 137

RAPPORT DU MINISTRE DES MINES ET DES PECHERIES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 30 JUIN 1939

Documents complémentaires

Additional Files



Licence



Licence

Cette première page a été ajoutée
au document et ne fait pas partie du
rapport tel que soumis par les auteurs.

Énergie et Ressources
naturelles

Québec 

RAPPORT GÉNÉRAL

DU

MINISTRE DES MINES

ET DU

MINISTRE DE LA CHASSE ET DES PÊCHERIES

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN

1939



Québec, le 31 décembre 1939.

A l'honorable le Major-général Sir Eugène Fiset, Kt., C.M.G., D.S.O., M.D.,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Nous avons l'honneur de
vous soumettre les rapports des activités de nos départements
respectifs au cours de l'année financière 1938-39.

Nous vous prions d'agréer,
Monsieur le Lieutenant-Gouverneur, l'expression de nos senti-
ments distingués.

Le ministre des Mines,
EDGAR ROCHETTE.

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries,
P.-E. COTE.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Service des Mines, A.O. Dufresne	5
Service de la Chasse et de la Pêche, Charles Frémont..	32
Service des Pêcheries Maritimes, F.M. Gibaut	39
Les établissements de pisciculture, B.W. Taylor	42
Le Jardin Zoologique, J.A. Brassard	50
Parc des Laurentides, L.P. Gagnon	53
Parc de la Gaspésie, Ernest Ménard	58
Parc du Mont Orford, Ernest Ménard	59

RAPPORT DU SERVICE DES MINES DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR
L'ANNEE FINANCIERE TERMINEE LE 30 JUIN 1939

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Rapport du directeur	5
Production minérale	5
Tableau de production	6
Exploitation des mines	7
Mines métallifères	7
Tableau de production, or et argent	9
Substances non-métalliques	11
Matériaux de construction	14
Titres miniers	14
Constitution de compagnies minières	14
Perception des droits sur les mines	16
Travaux géologiques	17
Division de la Carte Géologique	17
Photographies aériennes, topographie	19
Division des Gisements minéraux	19
Renseignements techniques	20
L'inspection des mines	20
La cartographie	22
La statistique minière	22
Division de minéralogie et de chimie	23
Musée	23
Expositions	23
Cours de prospection	23
Laboratoires	23
Législation	25
Publication des rapports et bibliothèque	25
Distribution des publications	26
Equipements	27
Archives de photographies	27
Education et bourses d'études	27
Mine-école	27
Ecole Supérieure des Mines	28
Bourses d'études	28
Cours de comptabilité minière	28
Villages miniers	29
Chemins de mines	30

SERVICE DES MINES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
Rapport du Directeur pour l'année financière
terminée le 30 juin 1939

A l'honorable Edgar Rochette, C.R.,
Ministre des Mines,
Québec.

Monsieur le ministre,

En conformité de l'article 183 de la loi des mines, j'ai l'honneur de vous soumettre ce rapport sur l'industrie minière de la province et les activités du Service des Mines au cours de l'année financière terminée le 30 juin 1939.

Dans le rapport du Service des Mines de Québec intitulé "L'Industrie minière et statistiques pour l'année civile 1938", on trouvera une revue détaillée de l'industrie minière présentant les chiffres complets de la production de nos mines et carrières; on y lira également une description des travaux de mise en valeur et des améliorations effectués à la plupart des mines importantes durant l'année, de même que des renseignements généraux sur l'industrie minière de la province. Dans le présent rapport, il suffira de faire une brève revue de la première moitié de 1939, afin de mettre à jour les chiffres de la production minérale, et de mentionner les événements marquants dans l'industrie minière depuis la publication du rapport de 1938.

Au cours des derniers mois de 1938, les conditions économiques étaient fort incertaines en Europe, par suite des relations tendues existant entre les diverses puissances de ce continent, et cette situation a eu une répercussion sur le commerce et l'industrie dans tous les pays du monde, y compris le Canada et les Etats-Unis. Au cours des six premiers mois de 1939, il y eut une certaine amélioration de la situation économique mondiale, et dans la province de Québec les conditions de l'emploi furent meilleures dans diverses branches de l'industrie.

Malgré les conditions économiques plutôt défavorables en général, les progrès de l'industrie minière dans la province de Québec ont été très satisfaisants au cours de la première moitié de 1939, et on peut s'attendre avec confiance à ce que l'expansion de l'exploitation des métaux dans la province se continue pendant encore un grand nombre d'années. On comprend mieux d'année en année les vastes perspectives qu'offrent nos ressources minérales, particulièrement en or, cuivre et zinc, comme le démontre l'intérêt constant que portent à leur mise en valeur d'importants groupements financiers.

La prospection et l'exploration se font normalement, bien que ces catégories de travaux aient fait preuve de moins d'activité au cours de l'année financière 1938-39 que durant les deux années précédentes. Les opérations vont toujours en augmentant dans nos mines métallifères comme l'indiquent les chiffres toujours croissants de notre production métallique.

PRODUCTION MINERALE

Au cours des six dernières années, la valeur de notre production minérale a augmenté sans interruption d'année en année. D'un total de \$25,683,066 en 1932, elle a monté régulièrement jusqu'à un sommet sans précédent de \$68,877,343 en 1938, la dernière année pour laquelle nos statistiques sont complètes. Dans les trois dernières années, la production a touché un nouveau sommet chaque année. Les statistiques partielles que nous avons recueillies pendant la première moitié de 1939 indiquent, selon toute probabilité, que la production atteindra de nouveau un chiffre sans précédent pour l'année entière.

Comme pour les quinze dernières années, le caractère principal de l'industrie minérale de Québec en 1938-39 fut l'expansion continue de l'industrie minière des métaux, conséquence directe de la découverte et de la mise en valeur des gisements métallifères de l'Ouest de Québec, et de la mise en production de nouvelles mines. Ces champs miniers de l'Ouest de Québec, dont le plus important est la région de Rouyn-Harricana, produisent actuellement les métaux suivants, énumérés dans l'ordre de la valeur de la production de chacun pour l'année du calendrier 1938: or, cuivre, argent, sélénium, zinc et tellure.

Production des principaux métaux et minéraux de la Province de Québec

Substance	Du 1er janvier au 30 juin			
	1938		1939	
<u>Métaux:</u>	<u>Quantité</u>	<u>Valeur</u>	<u>Quantité</u>	<u>Valeur</u>
Argent fin onces	517,747	\$ 227,244	544,919	\$ 233,236
Cuivre livres	54,121,838	5,169,177	54,415,680	5,449,186
Or fin onces	425,018	14,930,882	482,616	16,970,227
Sélénium livres	109,577	191,759	23,841	40,625
Tellure livres	32,294	56,514	2,940	4,839
Zinc livres	----	----	7,966,614	227,766
TOTAUX		\$20,575,576		\$22,925,879
<u>Non-métalliques:</u>				
Amiante tonnes	132,291	\$ 5,757,453	144,582	\$ 6,049,652
Eau minérale..... gal. imp.	35,175	5,293	45,546	8,772
Dolomie magnésitique tonnes	----	261,905	----	152,680
Feldspath tonnes	1,687	22,419	1,753	22,214
Mica livres	194,345	40,043	459,352	50,307
Ocre et oxyde de fer tonnes	926	22,545	1,560	33,285
Phosphate tonnes	206	1,826	4	35
Pyrite (contenu en soufre). tonnes	7,919	78,469	15,097	105,490
Quartz tonnes	46,540	165,801	43,104	155,235
Stéatite	----	7,835	----	11,822
TOTAUX		\$ 6,363,589		\$ 6,589,492
Matériaux de construction (estimation)		\$ 3,400,000		\$ 3,550,000
GRANDS TOTAUX		\$30,339,165		\$33,065,371

En 1938, la valeur totale des métaux tirés des minerais de nos mines fut de \$43,199,795, le plus haut point jamais atteint. Plus de 99 pour cent de ces métaux furent extraits de mines situées dans l'Ouest de Québec. Le tableau I, qui donne la quantité et la valeur des divers métaux, produits des mines de la Province de Québec, au cours des six premiers mois de 1938 et durant la même période en 1939, indique un progrès marqué et continu de notre industrie minière des métaux. Ce tableau est une compilation des chiffres préliminaires publiés par l'Office Fédéral de la Statistique.

Dans le groupe des substances non-métalliques, ou 'minéraux industriels', les chiffres de production de la première moitié de 1939 montrent une légère augmentation sur la période correspondante de 1938; l'augmentation est de 3½ pour cent en valeur. La production d'amiante, d'oxydes de fer et ocre, de mica, de stéatite et de pyrite (minerai de soufre) fut plus considérable, mais on enregistre une diminution dans la production de magnésite, de quartz industriel et de feldspath (voyez le tableau I). Il est intéressant de noter que la situation de l'industrie semblait devoir se relever au début de la seconde moitié de l'année.

Dans la première moitié de 1939, l'industrie de la construction fit preuve de plus d'activité qu'en 1938. Les permis de construire émis dans la province de Québec au cours des six premiers mois de l'année représentaient une valeur de \$28,332,000, par rapport à \$25,069,700 pour la moitié correspondante de 1938, soit une augmentation de 13 pour cent. La valeur des matériaux de construction minéraux vendus au cours des mêmes mois fut de \$3,550,000 en 1939, contre \$3,400,000 en 1938, soit un surplus de 4½ pour cent.

TABLEAU II

Expéditions d'amiante du 1er janvier au 30 juin des années 1938 et 1939

Groupement des qualités	Du 1er janvier au 30 juin			
	1938		1939	
	Tonnes	Valeur	Tonnes	Valeur
Brut	1,266	\$ 389,470	1,319	\$ 386,185
Fibres	81,039	4,478,540	77,200	4,448,857
Matériaux courts	49,986	889,443	66,063	1,214,610
TOTAUX	132,291	\$5,757,453	144,582	\$6,049,652
Sous-produits (sable, gravier, etc.)	1,080	782	1,296	979
Roche extraite	2,285,146	---	2,833,889	---
Minéral traité	2,399,275	---	2,466,060	---

EXPLOITATION DES MINES

Les notes qui suivent, des opérations minières durant le premier semestre de 1939, sont résumées des rapports des inspecteurs des mines.

Mines métalliques

Métaux industriels

La mine Aldermac, située dans le canton de Beauchastel, produisit durant tout le semestre 1,000 tonnes par jour de minerais de cuivre et soufre. On érigea un bâtiment pour loger un atelier destiné à produire le soufre élémentaire en partant des concentrés de pyrite de fer. On exécuta des travaux de mise en valeur à l'amas de minéral No 4.

Des sondages au diamant effectués à la mine Amulet, exploitée par Waite-Amulet Mines, Limited, amenèrent la découverte d'un gros amas de minéral de cuivre et zinc. Cet amas se trouve à une profondeur de mille pieds, et on estime sa contenance à trois millions de tonnes de minéral renfermant en moyenne 6.11 pour cent de cuivre et 4.65 pour cent de zinc, avec de faibles teneurs d'or et d'argent. On a commencé le fonçage de deux puits, et la compagnie projette d'augmenter la puissance de l'atelier de traitement de 500 à 1,000 tonnes par jour. A la mine Waite, la production fut portée à 450 tonnes par jour; tout le minéral extrait de cette mine est transporté au moulin d'Amulet par un tramway aérien.

A l'usine de fonte de Noranda Mines, Limited, la production d'anodes de cuivre atteignit 47,358.931 livres pour le semestre. Ces anodes, qui renferment aussi de l'or, de l'argent, du sélénium et du tellure, sont expédiées à l'affinerie de Canadian Copper Refiners, à Montréal-Est, où l'on récupère et affine tous les métaux susmentionnés. A la mine Horne, les chantiers d'abatage abandonnés sont remplis d'un mélange de scories, de résidus pyriteux et de roche stérile qui forment rapidement une masse solide. Tout l'abatage se fait par le système de 'rondes' de long trous de sautage forés dans des plans verticaux.

A la mine Normetal, dans le canton de Desmeloizes, on accrut la production à 500 tonnes par jour. Le concentré de cuivre est expédié à l'usine de fonte de Noranda; on vendit du concentré de zinc à des acheteurs européens. On fonça un puits intérieur à partir de l'étage de 800 pieds, et on entreprit des travaux en galeries aux horizons de 935 et 1,385 pieds, pour le traçage d'un nouvel amas de minéral.

Toutes les mines dont nous venons de parler sont situées dans l'Ouest de Québec.

Dans les cantons de l'Est, la mine Eustis, près de la cité de Sherbrooke, fut exploitée par Consolidated Copper and Sulphur Company; on y produit un concentré de cuivre et un concentré de pyrite de fer, et ce dernier sert à produire du soufre. Durant la première moitié de 1939, les travaux exécutés consistèrent principalement à abattre, pour en tirer le minéral, les piliers des anciens chantiers de l'abatage, à plusieurs étages, avant de fermer

définitivement la mine. Le puits incliné No 2 ne fut pas approfondi au delà des 7,429 pieds qu'il atteignait en octobre 1938; au début de juin 1939 tous les travaux furent suspendus, l'outillage fut enlevé et vendu.

Calumet Mines, Limited, poursuit activement l'exploration de ses terrains de l'île Calumet par des travaux intenses de sondage au diamant. L'île Calumet est située dans la rivière Ottawa, à une cinquantaine de milles en amont de la cité de Hull. On rapporte que les sondages ont donné des résultats favorables et que des trous rapprochés ont indiqué la présence de plus d'un million de tonnes de minerai avec les teneurs moyennes suivantes: zinc, 8.9 pour cent; plomb, 2.8 pour cent; or, 0.043 once; et argent, un peu plus de 5.0 onces à la tonne.

Molybdénite:

Comme on le constatera dans le rapport du Service des Mines intitulé "L'Industrie minière et la Statistique, 1938", il y eut une recrudescence d'intérêt marquée dans les gisements de molybdénite de la province de Québec en 1938, et cette activité s'est maintenue durant la première moitié de 1939.

Quyong Mining Company a fait l'acquisition de la mine Moss, située dans le canton d'Onslow. Cette mine fut asséchée, et au mois de juin 1939 la compagnie entreprit une campagne d'exploration par sondages au diamant. De 1916 à 1919, la mine Moss était une des plus grandes mines productrices de molybdénite du monde.

Maniwaki Molybdenum Mines fit une grosse somme de travaux d'exploration en surface au cours des six premiers mois de 1939, sur ses terrains du canton d'Egan.

Mines d'or:

Le tableau III donne les chiffres de la production d'or (et argent) des mines de Québec durant les six premiers mois de 1939.

A la mine Arntfield, dans le canton de Beauchastel, on a traité, au taux de 350 tonnes par jour, du minerai à faible teneur.

L'extraction du minerai à la mine Beattie, dans le canton de Duparquet, se fit régulièrement à raison d'une moyenne de 1,650 tonnes par jour. On dressa les plans pour le fonçage d'un puits intérieur dans la partie Est des chantiers de la mine.

La mine Belleterre, dans le canton de Guillet, fut exploitée sans interruption au cours des six mois dont nous faisons la revue; l'extraction fut d'environ 200 tonnes par jour. La mine a maintenant sa pleine suffisance d'énergie pour son exploitation depuis la construction de son usine hydroélectrique située sur la rivière Winneway.

L'extraction du minerai de la mine Francoeur, dans le canton de Beauchastel, fut augmentée à 165 tonnes par jour. Cette mine commença à produire à l'automne 1938: on y fait, par procédé de flottage, un concentré aurifère que l'on expédiait à l'usine de fonte de Noranda. En juin 1939, on érigeait un atelier de cyanuration pour ajouter au moulin.

A la mine Lake Rose, dans le canton de Currie, à 75 milles au Nord de Semeterre, on suspendit les opérations au mois de mars 1939, et on ferma la mine. On rapporte que les travaux d'abatage démontrèrent qu'il n'y avait pas de continuité entre les affleurements de minerai à la surface et ceux qu'on avait découverts à l'horizon de la galerie d'entrée.

La production s'est maintenue régulièrement à la mine McWatters, dans le canton de Rouyn. Les travaux de mise en valeur effectués aux étages inférieurs de la mine ont donné des résultats qui promettent pour l'avenir. On entreprit d'approfondir le puits intérieur au-dessous de l'étage de 900 pieds, afin d'établir trois nouveaux étages aux horizons de 1,000, 1,100 et 1,200 pieds.

Powell Rouyn Mines, Limited, dans le canton de Rouyn, maintint sa production régulière en extrayant 800 tonnes de minerai par jour. On transporte le minerai par camions à l'usine de Noranda. Au mois de juin 1939, le puits principal atteignait une profondeur de 1,200 pieds.

L'extraction de minerai à la mine Stadacona fut portée à plus de 400 tonnes par jour. On approfondit le puits à 1,425 pieds. A l'étage de 600 pieds, on mena une galerie, à travers les terrains de la compagnie 'Pelletier Lake Mines', jusqu'aux terrains miniers Wright, où, rapporte-t-on, les nouveaux chantiers ont révélé une assez grande quantité de minerai.

On prenait des dispositions pour mettre en production, sur une petite échelle, la mine Mooshla, située dans le canton de Bousquet.

TABLEAU III

Production d'or et d'argent, du 1er janvier au 30 juin 1939

Exploitant	Minerai traité	Or (onces)	Argent (onces)
Aldermac	181,194	885	34,841
Amm Gold	14,039	1,357	213
Arntfield	63,962	5,788	1,354
Beattie	304,285	34,531	8,813
Belleterre	37,061	9,632	774
Canadian Malartic	119,259	15,246	6,755
Consolidated Copper	44,217	---	6,208
Cournor	37,728	4,780	992
East Malartic	167,109	31,759	6,132
Francoeur	27,433	4,951	---
Lake Rose	1,276	809	---
Lamaque	126,366	65,441	12,685
Lapa Cadillac	44,414	4,332	285
McWatters	16,758	5,718	522
Noranda	1,207,000	145,596	302,591
Normetal	47,019	895	111,512
O'Brien	28,757	19,442	2,350
Perron	63,917	18,751	447
Powell Rouyn	122,307	17,764	---
Sigma	121,773	26,933	5,380
Siscoe	108,281	28,830	2,163
Sladen-Malartic	72,464	6,704	12,711
Stadacona	66,442	10,714	1,624
Sullivan	60,432	16,164	5,667
Thompson Cadillac	36,671	3,256	255
Waite Amulet	78,869	2,338	20,645
TOTAL		482,616	544,919

On fit des travaux d'exploration souterraine sur les terrains miniers suivants: Abbeville Gold Mines et Senator-Rouyn, tous deux dans le canton de Rouyn; et Cassels-Duval, dans le canton de Bousquet.

A la mine Thompson Cadillac, dans le canton de Cadillac, on rapporte que les travaux de mise en valeur et les sondages au diamant effectués durant l'année ont révélé la présence d'autre minerai dans la partie Ouest de la mine. Les opérations de l'usine de grillage furent suspendues à cause du manque d'un outillage approuvé pour prévenir l'échappement des fumées arsénicales.

Le moulin de 150 tonnes de Amm Gold Mines, dans le canton de Cadillac, a marché sans interruption depuis le mois de mars 1939, alors qu'il fut mis en opération.

L'atelier de Lapa Cadillac Gold Mines, avec sa nouvelle installation de cyanuration, commença à fonctionner en janvier 1939 et il n'a pas arrêté depuis. Durant les six premiers mois de 1939, il a traité 44,414 tonnes de minerai et l'or récupéré est évalué à \$152,313.

A la mine O'Brien-Cadillac, on approfondit le puits No 2 à 2,038 pieds et on y établit quatre nouveaux étages. On est actuellement à relier ce puits au puits No 3 par une longue galerie pratiquée au treizième étage. On a aussi entrepris l'approfondissement du puits No 3 à 1,514 pieds. Le moulin a traité 28,757 tonnes de minerai qui ont donné \$683,581 d'or.

Le nouveau puits, No 3, de la mine Canadian Malartic, fut foncé jusqu'à la profondeur de 375 pieds. Durant la première moitié de 1939, le moulin traita 119,259 tonnes de minerai qui ont donné une production d'or évaluée à \$536,049.

Le moulin de la mine East Malartic, dans le canton de Fournière, fut terminé et mis en marche au mois de novembre 1938, et il a fonctionné sans interruption depuis ce temps.

Au cours des six mois dont nous faisons la revue, il a traité 167,109 tonnes de minerai qui ont donné une production d'une valeur de \$1,116,646.

A la mine Sladen-Malartic, on a foncé un nouveau puits vertical, No 2, jusqu'à la profondeur de 355 pieds et on y a établi des étages à 150 pieds et 350 pieds. Ce dernier étage communique avec les chantiers du puits No 1, lequel atteint maintenant 1,206 pieds de profondeur, et aussi avec l'étage de 350 pieds de la mine East Malartic. On a effectué des travaux de traçage dans les terrains desservis par le puits No 2, en direction de la limite des terrains East Malartic. Le moulin a fonctionné sans interruption durant la première moitié de l'année 1939.

En février 1939, on entreprit le fonçage d'un puits à trois compartiments sur le claim 59211 des terrains de la compagnie Malartic Gold Fields. On établit des étages aux horizons de 175 pieds, 300 pieds et 425 pieds, et les galeries qu'on y a pratiquées ont révélé la présence d'un amas de minerai continu le long d'un dyke de diorite. La compagnie étudie la question d'ériger un atelier de traitement.

A la mine Sullivan, dans le canton de Dubuisson, on effectua des travaux de mise en valeur aux nouveaux étages établis après l'approfondissement du puits No 1 de 350 pieds à 1,150 pieds. Les galeries pratiquées aux étages de 1,050 pieds et de 1,150 pieds ont mis au jour un ensemble de failles et de fissures de tension connexes à des dykes de lamprophyre; ce sont là des conditions semblables à celles qui accompagnent la présence du minerai aux étages supérieurs.

A la mine Siscoe, dans le canton de Dubuisson, on fit beaucoup de travaux souterrains dans la zone de minerai 'principale', aux quatre nouveaux étages allant jusqu'au 14ième. Le puits atteignait une profondeur de 2,539 pieds à la fin de 1938, ce qui permettra d'établir cinq nouveaux étages, du 15ième au 19ième. On entreprit de pratiquer plusieurs nouveaux chantiers d'abatage dans la zone de minerai K, laquelle devient de plus en plus importante en profondeur.

La mine Lamaque, dans le canton de Bourlamaque, est la plus importante productrice des mines de Québec qui exploitent des gisements de minerai ne contenant que de l'or. Au cours des six premiers mois de 1939, le fonçage de la descenderie No 1, qui est un puits incliné intérieur, atteint son objectif à la profondeur de 2,400 pieds. En partant de ce puits intérieur, on a établi de nouveaux étages aux horizons de 1,000, 1,400 et 1,800 pieds, et le dernier est relié au puits No 7. Il y a de nouveaux étages en voie d'établissement entre les étages de 1,800 pieds et de 2,400 pieds. Chacun des nouveaux étages met au jour des failles et des cassures horizontales remplies de quartz, semblables à celles des étages supérieurs.

A la mine Sigma, on a terminé l'approfondissement du puits principal au-dessous du 8ième étage. On a établi des étages à des intervalles de 125 pieds, jusqu'au 17ième niveau. Les travaux de mise en valeur effectués à ces étages donnent des résultats qui promettent.

La mine Perron a approfondi son puits No 5 de 875 pieds jusqu'à son objectif de 1,125 pieds. On y a établi de nouveaux étages à des intervalles de 100 pieds. On a abandonné le puits No 2 et on a enlevé le chevalement.

Les terrains miniers voisins de Beaufor Mines Corporation et de Cournor Mining Company furent réunis au cours de l'année. La majeure partie du minerai est maintenant remonté par le puits No 4 de Perron, foncé sur le terrain de Beaufor et il est transporté par camions au moulin de Cournor.

Les travaux furent repris en juin 1939 sur les terrains de Central Cadillac Gold Mines. On fonça une descenderie à partir de l'étage de 200 pieds, et on rapporte que ce travail a démontré l'extension de l'amas de minerai en profondeur.

Wood Cadillac Mines, Limited, poursuit les travaux de mise en valeur sur ses terrains du canton de Cadillac et, comme les résultats furent satisfaisants, on décida d'ériger un moulin de 250 tonnes.

On fit une certaine somme d'exploration par tranchées, puits d'essai et sondages au diamant sur divers terrains miniers parmi lesquels on compte le groupe de la rivière Florence de Floridin Mines, les claims Golconda, situés dans le canton de Duparquet, et les terrains Rand Malartic dans le canton de Fourrière.

Kewagama Gold Mines suspendit les travaux sur ses terrains du canton de Cadillac en février 1939, et on laissa le puits se remplir d'eau.

Par suite de difficultés d'ordre financier, Pandora Cadillac Gold Mines a fermé sa mine qui est maintenant remplie d'eau.

Pan-Canadian Gold Mines suspendit ses opérations à la fin de 1938. Par la suite, un groupe de ses claims, sur lequel on avait foncé le puits No 1, fut cédé à West Malartic Mines, et on y poursuit actuellement des travaux d'exploration.

Les travaux furent abandonnés sur les terrains de Jacola Mines, dans le canton de Dubuisson, en mai 1939, après qu'on eut terminé une campagne d'exploration par chantiers souterrains et sondages au diamant; ces travaux n'avaient pas donné de résultats encourageants.

Après une interruption de deux ans, Tiblemont Consolidated Mines, Limited, reprit ses opérations en 1938. Les travaux en galeries et travers-bancs ont indiqué des possibilités minières et ont mis au jour une quantité considérable d'or libre. On a construit un nouveau moulin d'essai pouvant traiter 7 à 10 tonnes de minerai par jour, et on poursuit activement les travaux de mise en valeur dans la partie Sud des terrains de cette compagnie.

Or alluvionnaire:

Sur les claims de la compagnie Embergold Mines, dans le canton de Ditton, on n'avait pas repris les travaux le 8 juin, mais on avait installé au puits un nouveau treuil à air comprimé.

Durant l'année, la compagnie Moe River Gold Mines fut organisée afin d'exploiter des gisements de placer situés sur la rivière Salmon, dans le canton de Compton. Nous sommes informés qu'un ingénieur minier a examiné le terrain et a fait un rapport de son inspection, mais lorsque notre inspecteur visita les terrains, le 8 juin, on n'avait encore fait aucun travail sur le gisement.

Substances non-métalliques:

Ce groupe comprend les minéraux utilisés dans diverses industries, à l'exception des minerais de métaux et des matériaux de construction. On désigne fréquemment ce groupe sous le nom de 'minéraux industriels'.

Mines d'amiante:

Les expéditions totales d'amiante en fibres, au cours des six premiers mois de 1939, furent de 144,582 tonnes d'une valeur de \$6,049,652, contre 132,291 tonnes évaluées à \$5,757,453 pour la période correspondante de 1938; c'est une augmentation appréciable en quantité et en valeur (voyez le tableau II). Les exploitants dont les noms suivent ont fait des expéditions de fibre: Asbestos Corporation, Bell Asbestos Mines, Johnson's Company, Canadian Johns-Manville Company et Quebec Asbestos Corporation.

Asbestos Corporation, Limited, exploita ses quatre principales mines: les mines King et Beaver, toutes deux situées à Thetford Mines, la mine British Canadian, située à Black Lake, et la mine Vimy Ridge, située à Coleraine Station. Elle n'exploita pas ses autres terrains miniers.

La mine King est le plus gros producteur d'amiante de la compagnie. A cette mine, les affaissements de terrains firent abandonner le puits incliné qui servait dans le passé à remonter la majeure partie de la production de roche amiantifère. On poussa activement les travaux de construction du chevalement du puits No 3, de même que ceux de l'atelier de broyage et de l'atelier de séchage. Ces constructions ont toutes des structures d'acier, et elles sont recouvertes extérieurement de feuilles d'amiante ondulées. Les treuils que l'on a montés au nouveau puits furent construits par Canadian Ingersoll-Rand Company, de Sherbrooke, et les câbles ont 1 pouce 3/8 de diamètre. Ce nouvel outillage est en marche depuis le début de juin.

A la mine Beaver, on fit des réparations et des améliorations considérables à la mine, et aussi à l'usine où quatre appareils Torrey furent mis en place afin d'obtenir une fibre plus pure. La mine fut exploitée sans interruption, sauf durant quelques jours, au mois de janvier, alors que les grosses réparations ont quelque peu retardé la production.

A la mine British Canadian, qui est une mine à ciel ouvert, on commença à enlever la couche de terrain superficielle au Sud de l'excavation, et on fit des travaux d'exploration, en utilisant deux sondes au diamant, dans le but d'étendre les chantiers de la mine.

La mine Vimy Ridge fut en activité durant toute l'année. La fibre qu'elle produit est en grande demande.

A la mine de Johnson's Company, située à Thetford, les travaux furent suspendus, et l'atelier fut arrêté durant quelques jours à la fin de février, et de nouveau au début d'avril. Depuis le 3 avril, on a réduit l'abatage dans le ciel-ouvert à deux équipes d'hommes par jour, mais on a effectué une grosse somme de travaux de mise en valeur. On prépare

TABLEAU IV

Nombre des divers titres émis par le Service des Mines en 1937-38 et 1938-39

Désignation des titres émis	1937-38	1938-39
Claims enregistrés à Amos	6,349	5,146
" " " à Noranda	4,427	3,740
" " " à Québec	2,142	1,451
TOTAL	12,918	10,337
Certificats de mineur émis	2,718	3,221
Permis de mise en valeur émis	2,932	529
" " " " renouvelés	----	2,248
Concessions minières	17	7
Transports enregistrés	1,217	830
Rapports de travaux, jours rapportés	939,039	567,610
" " " sondages au diamant, pieds	563,471	379,341
Bons d'analyses distribués	42,810	67,851

TABLEAU V

Titres miniers émis depuis 1920-21
(Année financière)

Exercice	Cert.de mineur Nombre	Nombre de claims en- registrés	Permis de mise en valeur(x)	Concessions minières		Transports enregistrés
				Nombre	Acres	
1920-21	493	335	212	5	464	41
1921-22	509	321	195	4	801	33
1922-23	1,973	1,183	238	8	602	210
1923-24	1,928	1,750	635	9	1,517	430
1924-25	2,239	5,143	1,045	17	3,698	729
1925-26	3,315	9,407	1,074	8	1,733	1,152
1926-27	3,799	12,686	1,467	33	7,249	1,155
1927-28	4,090	13,707	2,290	20	6,640	1,227
1928-29	3,086	9,544	2,177	16	5,803	839
1929-30	2,500	8,245	1,607	2	1,049	640
1930-31	1,981	6,034	1,341	3	967	855
1931-32	2,324	8,108	906	4	1,940	425
1932-33	3,178	11,211	1,065	4	2,578	908
1933-34	3,002	10,915	1,557	4	2,627	940
1934-35	3,395	11,397	1,680	9	3,541	987
1935-36	4,043	12,962	1,770	5	2,233	1,078
1936-37	7,099	23,823	2,398	2	990	2,400
1937-38	2,718	12,918	2,932	17	4,089.47	1,217
1938-39	3,221	10,337	2,777	7	2,122.72	830

(x) Avant juin 1937, on désignait ces permis sous le nom de "Permis d'exploitation".

actuellement deux chantiers d'abatage pour l'extraction souterraine, et on établit des niveaux de roulage. Johnson's Company exploite sa mine de Black Lake sans interruption durant les six premiers mois de 1939. On fit aussi des travaux d'exploration dans le lot 30, rang B du canton de Coleraine, où l'on pratiqua deux galeries d'accès dans le flanc de la colline et où l'on fora une vingtaine de trous de sondage au diamant; on fit aussi des travaux dans le lot 26, rang X du canton d'Ireland, où, le 1er mai, on mit une pelle à vapeur en opération afin d'enlever la couche superficielle de terrain sur une superficie de 200 pieds sur 100 pieds.

Aux terrains de Bell Asbestos Mines, Limited, on n'a pas encore changé la méthode d'exploitation et la roche amiantifère provient toujours en majeure partie des travaux à ciel-

TABLEAU VI

Etat comparatif des travaux de recherches exécutés sur les claims et les terrains sous permis durant les années civiles 1931 - 1939

Année	Nombre de journées de travail	Nombre de pieds de sondage
1931	124,050	23,486
1932	184,815	44,873
1933	263,900	49,889
1934	500,502	123,257
1935	543,094	146,425
1936	730,295	202,623
1937	910,088	434,903
1938	774,709	517,587
1939 (nine months).....	333,335	224,318

ouvert. Toutefois, les travaux souterrains de mise en valeur sont très avancés. On commença, près de l'usine, le fonçage d'un nouveau puits dont l'objectif est de 500 pieds. Ce puits servira à remonter la roche amiantifère des chantiers souterrains. On s'attend à ce qu'il soit mis en opération à la fin de 1939. Dans l'intervalle, la production se fait sans interruption dans le ciel-ouvert.

A la mine Jeffrey de Canadian Johns-Manville Company, située à Asbestos, près de la ville de Danville, l'atelier Cottrell récemment installé fut mis en marche au mois de mai 1939. Cet atelier reçoit toutes les poussières flottantes provenant de la chambre des poussières. Au cours des premiers mois de 1939, l'usine fonctionnait à temps réduit, variant de quatre à six jours par semaine, mais depuis avril on y travaille à plein temps six jours par semaine.

Quebec Asbestos Corporation, dont la mine est située à East Broughton, exploite régulièrement durant l'année, sauf pendant une période d'environ un mois, du milieu d'avril au milieu de mai 1939. Le gisement actuellement exploité par la compagnie se trouve dans le lot 13, rang IX du canton de Broughton, à environ deux milles de l'usine, à laquelle il est relié par une ligne de tramway.

Aux terrains de Nicolet Asbestos Mines, dans le canton de Tingwick, ni la mine ni le moulin ne furent exploités durant la première moitié de 1939.

Tandis que la production d'amiante était normale et tout à fait satisfaisante, en quantité et en valeur, au cours de la période dont nous faisons la revue, la production des autres minéraux non-métalliques montre une diminution par rapport à la période correspondante de 1938. A part l'amiante, les principales substances qui figurent dans cette liste sont: la magnésite, le quartz, le feldspath, qui accusent des diminutions, et les minerais de soufre, le mica, les ocres, la stéatite, qui sont en augmentation.

Autres substances non-métalliques:

La production de dolomie magnésitique au cours des six mois de janvier à juin 1939 fut de plus de 40 pour cent inférieure à celle de la même période de l'année précédente. Cette substance est utilisée dans la fabrication de produits réfractaires pour le revêtement des fours métallurgiques. Les gisements que l'on exploite actuellement se trouvent dans les dolomies et calcaires cristallins de la série de Grenville, dans les cantons de Grenville et Harrington. En relation avec ces roches, il est intéressant de noter que l'on a découvert des gîtes de calcaire à brucite dans les roches de la série de Grenville, sur les deux côtés de la rivière Gatineau, dans le comté de Pontiac, à quelque 14 milles de la cité de Hull, de même que dans le canton de Bryson et sur l'île Calumet, à 80 milles à l'Ouest de Hull.

La composition de la brucite est $Mg(OH)_2$, et cette substance donne de la magnésie lorsqu'elle est calcinée.

Si l'on peut mettre au point des méthodes économiques de récupérer la brucite, les gisements de la province de Québec devraient prendre une importance économique comme source de magnésie pour la fabrication de produits réfractaires basiques, et peut-être aussi comme

source de magnésium métallique. Le Service des Mines de Québec a fait examiner les gisements de brucite de la province par le Dr F.Fitz Osborne, pendant l'été 1939, et son rapport paraîtra bientôt.

Comme par les années passées, les mines du canton de Templeton ont produit du mica.

La production d'ocres et d'oxydes de fer naturel a fait un certain progrès. Ces substances servent dans la manufacture des peintures et aussi pour la purification du gaz de houille. Pendant les six premiers mois de 1939, la production tout entière provenait de la région de Trois-Rivières.

Canadian Kaolin Silica Products, Limited, qui exploite une mine et un atelier de traitement près de Saint-Rémi, canton d'Amherst, produit du quartz. La carrière de Wallingford, dans le canton de Derry, en fournit également une certaine production. Dans l'ensemble, la production de quartz au cours de la première moitié de 1939 fut légèrement inférieure à celle de l'année précédente.

La production de stéatite fut plus élevée qu'en 1938. Toute cette production est tirée de gisements situés dans la région de Thetford-Broughton, dans les Cantons de l'Est.

La production de feldspath, qui vient en entier du district de Buckingham, fut à peu près égale à celle de 1938.

Matériaux de construction

Il y eut une légère augmentation dans la production du ciment, soit de 954,893 barils pour la première moitié de 1938, à 971,279 barils pour la même période de 1939. La valeur de la production de produits d'argile, comprenant la brique de construction, s'éleva de \$362,491 à \$381,824.

Les permis de construction émis dans la province de Québec passèrent d'une valeur de \$25,069,000 en 1938 à \$28,332,000 en 1939. Quoique ces chiffres indiquent une légère reprise de l'industrie de la construction, ils sont encore beaucoup inférieurs à ceux des années d'activité normale.

LES TITRES MINIERS

Les tableaux IV à VI présentent le nombre des divers titres miniers émis par le Service des Mines de Québec au cours des exercices financiers 1937-38 et 1938-39, et chaque année depuis 1920-21, de même qu'un état tabulaire des travaux de recherches et des travaux statutaires exécutés sur les claims et les terrains sous permis de mise en valeur pour chacune des années du calendrier de 1931 à 1939. Ces tableaux ont été compilés par la Division Administrative du Service des Mines, sous la direction de J.X. Mercier.

On remarquera qu'il y eut l'an dernier une légère diminution du nombre de claims enregistrés. Il est bon de noter qu'au cours des trois années financières précédentes la prospection et le piquetage de claims avaient été poussés avec une intensité exceptionnelle dans l'Ouest de Québec, et on devait s'attendre à ce qu'une telle activité soit suivie de périodes plus calmes. Somme toute, on peut dire que l'exercice financier 1938-39 fut satisfaisant et normal sous le rapport des travaux de prospection dans la province.

NOUVELLES COMPAGNIES MINIERES

Quatre-vingt-quinze compagnies minières furent organisées dans la province de Québec en 1938. Nous en donnons la liste plus bas. Il y a une grosse diminution par rapport à l'année précédente, alors que 268 compagnies furent constituées. Pour expliquer le nombre considérable de nouvelles compagnies minières inscrites dans la Province de Québec en 1937, il faut observer qu'une loi adoptée par la législature de Québec à la session de 1937 édictait que seules les compagnies uniquement constituées en vertu d'une loi provinciale peuvent détenir des droits sur le domaine public. Un grand nombre de compagnies minières, qui opéraient déjà dans la province mais ne détenaient pas de charte ou de lettres patentes de Québec, durent alors être constituées en conformité de la loi. Une grande partie des sociétés formées en 1937 étaient de cette nature.

Liste des compagnies minières constituées en corporations
dans la province de Québec en 1938

Nom de la compagnie	Siège social	Date de l'in-corporation	Nombre d'actions
Ambermica of Canada, Limited	Ladysmith	14 fév. 1938	40,000
Argenteuil Mica and Mineral Co., Ltd.....	Montréal	20 oct. 1938	20,000
Arno Quebec Mines, Limited	Hull	4 nov. 1938	20,000
Astoria Quebec Mines, Limited	Québec	25 janv. 1938	5,000,000
Aurel Mines, Limited	Hull	25 mai 1938	20,000
Auroc Mines, Limited	Val d'Or	25 juil. 1938	99,999
Aurora Mines, Limited	Senneterre	22 avril 1938	4,000,000
Beauce Gold Mines, Limited (The)	Québec	16 mars 1938	100
Bergeronnes Mining Exploration and Development Co., Limited	Montréal	8 avril 1938	1,000
Bethel Gold Mines (Québec), Limited	Montréal	18 juin 1938	20,000
Bonroc Mining Company, Limited	Montréal	18 juin 1938	35,000
Border-Cadillac Mines (Québec), Limited ..	Montréal	14 déc. 1938	20,000
Bourbeau Lake Gold Mines, Ltd.....	Noranda	7 mars 1938	30,000
Brenmore Quebec Mines, Ltd.....	Ville-Marie	6 août 1938	3,000,000
Brique du Nord Limitée (La)	Amos	27 juil. 1938	200
Canada Marble & Lime Co., Ltd.....	L'Abord à Plouffe	19 avril 1938	1,500
Canadian Flux Corporation	Montréal	9 sept. 1938	99,000
Carrière Trois-Rivières Ltée	St-Louis de France	11 fév. 1938	140(1) 60(2)
Carroll Creek Mica Mines, Ltd.....	Hull	15 juil. 1938	10,000
Central Cléricy Mines, Ltd.....	Montréal	29 juin 1938	3,500,000
Chibougama Centre Syndicate, Inc.....	Montréal	16 sept. 1938	20,000
Cie des Calcaires et Transports Ltée	Roberval	29 avril 1938	200
Clerno Quebec Mines, Ltd.....	Hull	3 mai 1938	20,000
Continental Copper Mines, Ltd.....	Noranda	24 nov. 1938	3,000,000
Cook Gold Mines Corporation	Montréal	30 sept. 1938	20,000
Creedon Development Syndicate, Inc.....	Montréal	24 oct. 1938	1,200
Dalquier Gold Mines (Québec), Ltd.....	Noranda	9 avril 1938	20,000
Dog Lake Mines, Limited	Montréal	4 mai 1938	3,000,000
Dugold Mining Company, Limited	Amos	9 mars 1938	3,000,000
Duquesne Mining Company, Ltd.....	Rouyn	13 avril 1938	5,000,000
East Bay Gold (Québec), Ltd.....	Rouyn	14 nov. 1938	20,000
East Lacoma Mines, Ltd.....	Senneterre.....	31 janv. 1938	3,000,000
East Lacoma (Québec) Mines, Ltd.....	Senneterre	4 janv. 1938	100,000
Eastern Townships Development Co., Ltd....	Lennoxville	29 avril 1938	20,000
Flordin Mines, Limited	Montréal	11 août 1938	3,000,000
Galloway (Québec) Mines, Ltd.....	Toronto	19 nov. 1938	20,000
Globe Rouyn Gold Mines, Ltd.....	Montréal	1 fév. 1938	4,000,000
Golconda Mines, Limited	Montréal	22 sept. 1938	3,500,000
Greater Malartic Gold Mines, Ltd.....	Malartic	30 mai 1938	3,500,000
Grenville Mica Mining Co., Ltd.....	Montréal	11 avril 1938	19,000
H.C.F. Sands, Limited	Noranda	18 janv. 1938	400
Helene Rousquet Gold Mines, Ltd.....	Hull	14 avril 1938	20,000
Hochelaga Mining Corporation	Montréal	1 juin 1938	350,000
Hood Vauquelin Gold Mines, Ltd.....	Hull	25 janv. 1938	2,000,000
Inscoc Mines, Limited	Amos	14 déc. 1938	3,000,000
International Crystal, Limited	Montréal	6 mai 1938	4,000
International Mica, Limited	Montréal	12 déc. 1938	99,999
Killag Gold Mines, Limited	Montréal	25 mars 1938	249,998
McKay (Québec) Exploration (1938), Ltd....	Montréal	22 juin 1938	99,000
Mab Limitée	Québec	19 déc. 1938	5,900(1) 1,600(2)
Malartic Island Mines, Ltd.....	Montréal	22 nov. 1938	3,000,000
Matane Oil & Chrome Corporation	Québec	29 juin 1938	1,000
Megiscane Mining Corporation	Montréal	23 déc. 1938	3,000,000
Metz-Rouyn Gold Mining Syndicaté, Ltd.....	Hull	7 janv. 1938	99,900
Mic-Mac Explorations, Ltd.....	Montréal	19 juil. 1938	250,000
Mines d'Or Bellehumeur, Ltée (Les)	Béarn	12 janv. 1938	4,000,000
Missisquoi Stone & Marble Co., Ltd.....	Phillipsburg	17 fév. 1938	5,000(1) 500(2)
Mooseback Exploration Co., Ltd.....	Montréal	15 juil. 1938	50,000

Nom de la compagnie	Siège social	Date de l'in- corporation	Nombre d'actions
Natasquan Sands, Ltd.....	Montréal	12 déc. 1938	60,000
National Enterprises, Inc.....	Québec	15 juil. 1938	200
National Sand & Material Co., Ltd.....	Montréal	31 mars 1938	4,000
Nibroc Exploration, Ltd.....	Montréal	22 oct. 1938	99,900
Noranda Exploration Co., Ltd.....	Noranda	19 fév. 1938	20,000
Norcana Gold Mines, Ltd.....	Montréal	12 sept. 1938	20,000
Nordike Mining Syndicate, Ltd.....	Montréal	2 nov. 1938	35,000
O'Neil Thompson Gold Mines (Quebec), Ltd...	Hull	11 juin 1938	20,000
Orenada Gold Mines, Ltd.....	Bourlamaque	21 nov. 1938	3,000,000
Panamint Malartic Mines, Ltd.....	Montréal	11 mars 1938	20,000
Participating Investment Corp.....	Montréal	28 sept. 1938	500,000(1)
			1,000,000(2)
Pierre à Chaux Ltée (La)	St-Marc-des- Carrières	20 sept. 1938	200
Placer Gold & Platinum Dredging Corp.....	Montréal	22 juil. 1938	299,999
Prospectors & Drillers, Ltd.....	Rouyn	6 sept. 1938	500
Quebec Feldspar Quarries, Ltd.....	Montréal	9 mars 1938	20,000
Quyón Molybdenite Co., Ltd.....	Montréal	12 sept. 1938	4,000
Radisson Gold Mines, Ltd.....	Arntfield	19 oct. 1938	2,000,000
Radius Exploration, Ltd.....	Montréal	13 mai 1938	14,950
Ray-Bec Gold Mines, Ltd.....	Ray- bec Camp, Semeterre	9 août 1938	4,000,000
Raymond-Tiblemont Gold Mines (Quebec),Ltd.	Canton Vauquelin..	12 août 1938	20,000
Richmaque Mining Syndicate, Ltd.....	Montréal	28 janv. 1938	4,862
St. Lawrence Mica Corporation, Ltd.....	Québec	5 nov. 1938	500,000
St. Lawrence Stone Products & Supplies,Ltd.	Montréal	1 juin 1938	200
Sagnor Mining Company, Ltd.....	Montréal	14 mai 1938	99,999
Sauriol Quarries, Ltd.....	Montréal	22 sept. 1938	399,000
Syndicat Minier Montcalm, Inc.....	Montréal	11 oct. 1938	999
Teck Exploration Co., Ltd.....	Bourlamaque	19 juil. 1938	20,000
Tiblemont Consolidated Mines, Ltd.....	Montréal	14 juil. 1938	4,000,000
Tidewater Minerals & Mines Co., Ltd.....	Montréal	7 mars 1938	49,900
Union Mining Corporation	Montréal	30 sept. 1938	3,000,000
Valkyrie Mines, Ltd.....	Rouyn	15 janv. 1938	99,000
Viel Mica Mine & Products, Ltd.....	Montréal	25 janv. 1938	99,900
Warrenmac Mines, Ltd.....	Noranda	31 mai 1938	3,000,000
Watchorn Malartic, Inc.....	Malartic	18 mai 1938	99,999
Wildor Quebec Mines, Ltd.....	Noranda	25 janv. 1938	20,000
Wiltsey-Coghlan Mines (Quebec), Ltd.....	Montréal	18 juin 1938	20,000
York Mining Syndicate, Ltd.....	Montréal	23 avril 1938	20,000

(1) Actions communes (2) Actions privilégiées

RECETTES DU SERVICE DES MINES

La Division de la perception des droits sur les mines, sous la direction de M. Eugène Laroche, contrôleur, fait rapport que durant l'année financière 1938-39, quarante et une compagnies minières, en conformité de la Section III de la Loi des Mines, ont présenté un état des bénéfices réalisés dans leur exploitation minière. Le Service des Mines a perçu de ce fait la somme de \$1,208,368.87, à comparer avec \$1,041,765.08 en 1937-38, \$1,009,591.18 en 1936-37 et \$619,341.70 en 1935-36 (voyez le tableau VII).

Cette division s'occupe également de la perception de l'impôt de dix cents par acre perçu en vertu de l'article 42 de la Loi des Mines sur les concessions minières inexploitées au cours de l'année précédente. Au cours de la dernière année financière, elle a ainsi perçu la somme de \$3,761.32, ce qui représente l'impôt de dix cents l'acre sur 81 concessions minières. Elle a reçu des détenteurs de 75 autres concessions minières des déclarations attestant sous serment qu'une somme d'au moins deux cents dollars a été dépensée en travaux de mines sur leur concession durant l'année, ce qui est la condition statutaire les exemptant de payer l'impôt de dix cents par acre sur leurs terrains.

TABLEAU VII

Etat comparatif des recettes du Service des Mines
(Préparé par Robert Samson, comptable)

	1936-37	1937-38	1938-39
Certificats de mineur	\$ 72,720.00	\$ 33,500.00	\$ 32,244.50
Permis de mise en valeur	297,385.10	297,518.28	240,131.57
Pénalités	-----	3,459.00	4,365.16
Concessions minières	16,200.10	34,444.62	5,419.95
Honoraires pour transports de titres miniers	25,570.00	12,170.00	8,300.00
Droits sur concessions minières	5,802.10	4,013.63	3,594.56
Droits sur lots de villages	13,053.25	17,061.61	56,732.96
Droits sur profits annuels	1,009,891.12	1,041,765.06	1,208,213.82
Divers:			
Vente de cartes et bleus, etc.....	3,375.37	2,126.33	1,592.24
Collections minéralogiques	714.50	953.05	971.15
Honoraires d'analyses	2,611.35	1,958.38	2,251.20
TOTAUX	\$1,447,322.89	\$1,449,969.96	\$1,564,185.72

ATELIERS DE TRAITEMENT

La Section III de la Loi des Mines spécifie que l'endroit et l'emplacement de tout atelier de préparation, usine ou raffinerie construits dans la province de Québec pour traiter, fondre ou affiner des minerais, minéraux ou substances minérales, doivent être choisis, fixés ou approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Au cours de la dernière année financière, les sites de cinq ateliers de traitement ont été approuvés.

LES TRAVAUX GEOLOGIQUES

Vu l'importance croissante des travaux géologiques sur le terrain, la division de la Géologie du Service des Mines, qui avait été organisée en 1929 sous la direction du Dr John A. Dresser, fut remplacée au début de 1939 par deux divisions, celle de la Carte Géologique et celle des Gisements minéraux qui sont, chacune, sous la direction d'un géologue compétent. Le Dr Dresser s'occupe maintenant, avec la collaboration du Dr T.C. Denis, à la compilation d'un ouvrage sur la géologie et les ressources minérales de la province de Québec.

Division de la Carte Géologique

La Division de la Carte Géologique du Service des Mines fut établie le 18 février 1939, et elle est dirigée par I.W. Jones. Elle fait des levés géologiques et la cartographie de régions déterminées dans la province, ordinairement à l'échelle d'un demi-mille au pouce. Les rapports et les cartes de ses géologues donnent des renseignements sur la géologie et les perspectives économiques des régions examinées, et ils constituent un guide utile pour les prospecteurs, les géologues, les ingénieurs et autres personnes intéressées dans ces étendues. Au cours de leur travail sur le terrain, les géologues prodiguent également les conseils, lorsque besoin en est, aux prospecteurs qui poursuivent leurs recherches dans la région soumise à l'examen. Ils sont aussi appelés à examiner en détail des gisements minéraux situés dans leurs régions ou aux environs, et les renseignements ainsi obtenus sont transmis à la Division des Gisements minéraux.

Au cours de l'été et au début de l'automne 1938, la Division de la Géologie, telle qu'elle existait alors sous la direction du Dr Dresser, fit faire des recherches par quatorze missions géologiques qui effectuèrent leur travail dans diverses parties de la province. Plus tard, lorsque eut lieu la réorganisation de cette division, huit de ces missions géologiques se trouvèrent sous la direction de la Division de la Carte Géologique. Les régions examinées sont les suivantes:

Comté de Gaspé

Trois équipes géologiques examinèrent la géologie d'une région située dans la

partie Est du comté, en portant une attention particulière aux possibilités pétrolifères de la région:

I.W. Jones - Cantons de Baie de Gaspé Sud, de Douglas, et partie du canton d'York.

H.W. McGerrigle - Parties des cantons d'York, de Joncas et de Fortin.

R.A. Brown - Côté Nord de la baie de Gaspé, comprenant des parties des cantons de Cap-des-Rosiers, de Baie de Gaspé Nord et de Sydenham.

Comtés de Matane, Matapédia et Rimouski

E. Aubert de La Rüe - Géologie et ressources minérales des parties des comtés de Matane, Matapédia et Rimouski.

Comté de Saguenay

Carl Faessler - Géologie de la rive Nord du Saint-Laurent, entre Cap-des-Monts et Moisie.

Comté de Jacques-Cartier

T.H. Clark - Géologie de l'île Jésus, et d'une partie de la terre ferme avoisinante dans le comté de Terrebonne.

Territoire d'Abitibi

W.W. Longley - Géologie d'une étendue bordant la partie Ouest du lac Mattagami.

P.E. Auger - Géologie de la région bordant la partie Est du lac Mattagami.

Immédiatement après la clôture de la saison de travaux sur le terrain de 1938, les géologues rédigèrent de brefs rapports préliminaires qui furent mis à la disposition du public sans retard.

Au cours du dernier mois de l'année financière, c'est-à-dire en juin 1939, la Division de la Carte Géologique envoya huit missions dans diverses parties de la province; ces missions géologiques poursuivent leur travail pendant l'exercice financier 1939-40. En voici la liste:

Comté de Gaspé

H.W. McGerrigle - Géologie du canton de Malbaie et de la partie Est du canton de Fortin, avec attention particulière aux possibilités pétrolifères de la région. Ce travail est la continuation des recherches entreprises dans des régions voisines en 1937 et 1938.

Comté de Saguenay

E. Roch - Reconnaissance géologique de l'île d'Anticosti, avec attention particulière aux possibilités pétrolifères.

C. Faessler - Géologie d'une région bordant la rivière des Rapides et la rivière Moisie.

Ile de Montréal

T.H. Clark - Géologie de l'île de Montréal et des parties de la terre ferme avoisinante; continuation des recherches entreprises en 1938 sur l'île Jésus.

Comté de Labelle

E. Aubert de La Rüe - Géologie et ressources minérales d'une région s'étendant du lac Nominigüe à Mont-Laurier.

Comté et Territoire d'Abitibi

B.C. Freeman - Géologie du canton de Buteux et des parties des cantons voisins de Lacroix et Nos 119 et 120.

R.L. Milner - Géologie des cantons de Barry et Bailly et des parties des cantons voisins de Lacroix et Nos 118 et 119.

W.W. Longley - Géologie d'une région s'étendant vers l'Ouest à partir du lac Mattagami.

Photographies aériennes et cartes topographiques:

Au cours de l'année financière 1938-39, des cartes topographiques furent préparées pour la Division de la Carte Géologique, par Canadian Airways, Limited, d'après des photographies aériennes prises par cette compagnie. Ces cartes, pour la préparation desquelles la compagnie fit faire des levés de contrôle sur le terrain, furent compilées à l'échelle d'un demi-mille au pouce, avec courbes de niveau à intervalles de 100 pieds. Elles couvrent les régions examinées au point de vue géologique, telles que ci-haut décrites, dans la partie Est de la péninsule de Gaspé.

Au mois de juin 1939, la même compagnie entreprit de photographier une région située sur le côté Nord du Saint-Laurent et s'étendant entre les rivières Moisie et Sheldrake. On fait des levés sur le terrain, et le ministère provincial des Terres et Forêts fera préparer une carte d'après ces levés et d'après les photographies.

Division des Gîtes minéraux

Cette division fut établie le 18 février 1939, afin d'entreprendre l'étude de toutes questions relatives aux gisements minéraux de la province. Bertrand-T. Denis fut nommé chef de cette division. Ses fonctions sont de recueillir des renseignements sur les découvertes minérales, de suivre les progrès de la mise en valeur minière et de conduire des investigations techniques spéciales dans les exploitations où il faut faire une coordination des données dont la connaissance est acquise. Elle doit aussi classer ces renseignements de façon à pouvoir les présenter au public, soit sous la forme de rapports publiés, soit pour répondre aux demandes de renseignements des personnes intéressées.

Plusieurs des missions géologiques envoyées sur le terrain par la Division de la Géologie au cours de l'été 1938 avaient principalement comme travail l'examen en détail et l'étude des gisements minéraux. Après la réorganisation faite au Service des Mines, le travail de ces missions fut continué sous la direction de la nouvelle Division des Gisements minéraux. Suivant la politique habituelle de mettre sans retard à la disposition du public intéressé les principaux résultats du travail de ses équipes géologiques, le Service des Mines a publié de brefs rapports préliminaires pendant la compilation et l'impression des rapports finals, des cartes, des plans et des illustrations. Voici maintenant la liste des missions géologiques et des régions qui leur étaient assignées:

Comté de Témiscamingue

G.S. MacKenzie - Géologie en détail de la partie Est du canton de Beauchastel.

Comté d'Abitibi

H.M. Bannerman - Géologie en détail de la partie Ouest du canton de Destor.

Bertrand-T. Denis - Géologie en détail de la partie centrale du canton de Louvencourt.

Carl Tolman - Géologie en détail de la partie centrale du canton de Vauquelin.

Comté de Portneuf

J.J. O'Neill et F.Fitz Osborne - Examen détaillé de la mine Tétreault, Montauban-les-Mines, canton de Montauban.

Comtés d'Abitibi et de Témiscamingue

S.H. Ross et W.N. Asbury - Examen géologique de 51 terrains miniers en voie de mise en valeur.

Quatre missions géologiques organisées pour la saison de 1939 étaient déjà sur le terrain à la fin de l'exercice financier 1938-39. En voici la liste:

Comtés d'Abitibi et de Témiscamingue

W.G. Robinson - Géologie en détail d'une étendue située dans les cantons de Beauchastel et Duprat.

S.H. Ross - Examen géologique d'un certain nombre de terrains miniers en voie de mise en valeur.

Comté d'Abitibi

P.E. Auger - Géologie en détail d'une petite étendue située dans le canton de Dubuisson et comprenant la mine Siscoe.

Comté de Pontiac

F.Fitz Osborne - Géologie en détail d'une petite étendue située sur l'île Calumet et aux environs, qui comprend les gisements de plomb, zinc, argent et or que la société Calumet Mines, Limited, explore actuellement, et les gisements de brucite de l'île et de la terre ferme avoisinante.

P.E. Bourret, inspecteur des mines, fut transféré à la Division des Gisements minéraux en mai 1939. Depuis ce temps, il s'est occupé principalement d'examiner les gisements de divers minéraux non-métalliques. Ces gisements sont dispersés çà et là dans la province, et il n'y a pas d'étendue dont les limites soient fixées pour ce qui regarde la portée de ce travail.

Renseignements techniques:

Afin de mettre à la portée du public les renseignements techniques recueillis par le Service des Mines, on a organisé une sous-division, sous la direction de Jean Morency, ingénieur minier. Sa tâche est de classer et d'inscrire dans un index alphabétique tous les rapports géologiques et d'inspection minière, les rapports des compagnies exploitantes et les autres documents relatifs aux terrains miniers.

Les activités de cette sous-division au cours de la dernière année financière peuvent se résumer comme suit:

Réponses à des demandes de renseignements sur les compagnies minières ..	330
Examen de rapports d'ingénieurs soumis par le registraire de la	
Loi des Valeurs mobilières, Département du Procureur général	120
Demandes diverses de renseignements techniques	95
	<u>545</u>

En plus d'avoir fait de nombreux voyages d'inspection, M. Morency agissait comme secrétaire de comités du Service.

INSPECTION DES MINES

La Division de l'Inspection des Mines a deux fonctions principales:

- (1) Promouvoir la sécurité et la salubrité du travail dans les mines et les carrières de la province;
- (2) Faire rapport sur les progrès de l'industrie minière de la province.

Pour que le travail soit plus efficace, la province est maintenant divisée en cinq districts d'inspection minière au lieu de quatre. Cette nouvelle division fut faite en mai 1939.

Rogers Taschereau et J.N. Herring font l'inspection des mines dans les comtés de Témiscamingue et d'Abitibi, ainsi que dans le territoire situé au Nord. Henri Girard a charge du district Est, qui comprend les comtés situés à l'Est du comté de Joliette, du côté Nord du Saint-Laurent, de même que ceux situés à l'Est des comtés de Lévis et Dorchester, du côté Sud du Saint-Laurent. Lucien Lavigne fait l'inspection des mines dans le district des Cantons de l'Est, depuis la rivière Richelieu en allant vers l'Est jusqu'aux comtés de Lévis et Dorchester inclusivement. Son territoire comprend aussi les comtés de Gatineau, Labelle, Papineau et Argenteuil, ainsi que l'étendue située au Sud du 46ième parallèle de latitude dans le comté de Pontiac. Jean de Péron fait l'inspection des mines, carrières, sablières et gravières de Montréal et des environs.

Comme nous l'avons noté déjà, P.E. Bourret, inspecteur des mines, a été transféré à la Division des Gisements minéraux un peu avant la fin de l'exercice financier.

Eugène Larochelle, en plus de sa lourde tâche d'assesseur des mines, dirige le travail de la Division de l'Inspection des Mines.

Au cours de la dernière année financière, nos inspecteurs ont porté une attention particulière à la prévention des accidents dans les mines. Le taux d'accidents dans nos mines et carrières fut exceptionnellement élevé en 1938, alors qu'il atteignait 105.4 par 1,000 ouvriers travaillant 300 jours. Quarante-neuf hommes trouvèrent la mort dans des accidents,

et il n'y eut pas moins de 1,858 blessés. Deux accidents en particulier furent de réelles catastrophes. Dans l'un de ces accidents, sept personnes ont perdu la vie; dans l'autre, cinq sont morts.

La direction du Service des Mines a attiré à plusieurs reprises l'attention des exploitants sur le trop grand nombre d'accidents qui se produisent dans les mines de la province. Nos inspecteurs leur ont rappelé la nécessité d'entreprendre des campagnes d'éducation pour enseigner à l'ouvrier-mineur à se protéger contre les accidents. Il y a sans doute un certain nombre d'accidents inévitables, mais il en reste un trop grand nombre qui sont dus au manque de prudence, à la témérité et à l'ignorance des règles de sécurité.

Il existe maintenant dans la province deux associations ayant pour but la prévention des accidents dans les mines. Ce sont "The Safety Association of the Quebec Asbestos Producers' Association", qui existe déjà depuis quelques années, et "The Western Quebec Mines Accident Prevention Association". Cette dernière vient d'être formée, et il y a lieu d'espérer qu'elle contribuera pour beaucoup à la diminution du nombre d'accidents dans les mines métallifères de l'Ouest de Québec.

Nos inspecteurs font des visites plus fréquentes aux mines situées dans leurs districts, et ils portent une attention spéciale aux conditions de sécurité du travail. A la nouvelle d'un accident grave dans une mine, l'inspecteur se rend immédiatement sur les lieux et s'enquiert des faits afin d'établir la nature et la cause de l'accident. Après étude de ces faits, il fait les recommandations qu'il juge nécessaires afin d'éviter la répétition d'un tel accident. S'il s'agit d'un accident mortel, l'inspecteur, en outre de faire son enquête personnelle, assiste à celle du coroner. Les rapports de nos inspecteurs sur les accidents sont photocopiés et envoyés en français et en anglais à chacun des gérants des exploitations minières.

Après avoir étudié soigneusement les causes des accidents qui se produisent dans les mines de Québec et ailleurs, nos inspecteurs ont trouvé que certaines des règles de sécurité édictées en vertu de l'article 150 de la Loi des Mines étaient démodées et ne répondaient pas tout à fait aux besoins actuels de l'industrie. Par suite, le Service des Mines fit au cours de l'année dernière une révision complète des Règlements de sécurité. Le projet de nouveaux règlements ainsi élaborés a été soumis aux compagnies minières représentées par The Western Quebec Mine Managers' Association et The Quebec Asbestos Producers' Association, qui ont toutes deux accepté d'étudier les règlements proposés et de faire les suggestions qu'elles croient opportunes.

Afin d'assurer une plus grande sécurité du travail dans leurs exploitations, de même que l'observance des règles de sécurité par leurs employés, plusieurs compagnies minières ont fait imprimer et distribuer à leurs employés un code de sécurité contenant tous les règlements en vigueur à leur exploitation minière. A la demande de deux exploitants, le Service des Mines a fait traduire en français leurs règlements, pour le bénéfice des ouvriers mineurs de langue française.

La Division de l'Hygiène industrielle du Département de la Santé a commencé une enquête générale sur les conditions de travail dans les établissements industriels. Le Service des Mines a été heureux de coopérer avec la Division de l'Hygiène industrielle, et nos inspecteurs ont fait enquête à 26 mines et ateliers de traitement.

Au cours de la période dont nous faisons la revue, 128 employés des mines ont subi avec succès l'examen qui fait suite au cours de premiers soins aux blessés dans les mines. Ces employés ont reçu le certificat décerné par le Service des Mines; ils se répartissaient comme suit:

Employés de Asbestos Corporation, Limited	14
Employés de Canadian Johns-Manville Co., Limited	37
Employés de Noranda Mines, Limited	77
Total	128

Au cours de l'exercice finissant le 30 juin, le Service des Mines a fait inspecter 112 chaudières à vapeur dont on fait usage dans les mines et carrières.

Les règlements concernant les mines exigent que toute personne préposée à la manoeuvre d'un treuil dont on se sert pour la descente ou la remonte du personnel, ou le fonçage d'un puits, possède un certificat émis par le Service des Mines. Durant l'année 1938-39, le Service des Mines a émis des certificats de mécaniciens de treuil d'extraction à 165 personnes qualifiées, après qu'elles eurent subi l'examen médical requis.

LA CARTOGRAPHIE

La Division de la Cartographie est dirigée par Marc Boyer. Elle emploie les services de neuf dessinateurs.

Cette division prépare les fonds de carte pour les missions géologiques et s'occupe, dès le retour de ces missions, de compiler les cartes et croquis pour illustrer les résultats des observations géologiques, et de les préparer pour la publication et l'impression.

La Division de la Cartographie, en outre, maintient à jour deux séries de calques sur toile où sont tenus, sur l'une tous les piquetages de claims, et sur l'autre les étendues de terrain appartenant à chacune des compagnies minières. Chaque calque couvre l'étendue d'un canton. La première série comprend 280 calques, la seconde en comprend 44. De ces calques on tira quelque 5,600 copies bleues au cours de l'année, pour répondre aux demandes du public intéressé. On mit en plan sur les toiles de la première série, les contours de 10,337 nouveaux claims.

Cette division s'occupe aussi de dessiner et mettre en plan des tracés divers pour les autres divisions du Service des Mines.

Durant l'année, la Division de la Cartographie a préparé les cartes géologiques suivantes qui furent lithographiées en couleurs. Chaque édition de ces cartes fut tirée à 3,000 ou 4,000 exemplaires.

- Carte No 402 - Région de Bruneau, territoire d'Abitibi.
- Carte No 406 - Région de Grevet, territoire d'Abitibi.
- Carte No 407 - Région du lac Simard, comté de Témiscamingue.
- Carte No 408 - Région de Lachute (deux feuilles), comtés de Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.
- Carte No 409 - Répartition des sables, du gravier et de l'argile dans les comtés de Verchères, de St-Hyacinthe et de Bagot, et dans les comtés adjacents.
- Carte No 443 - Zone de minerai Sud, Canadian Refractories, Limited, canton de Grenville, comté d'Argenteuil.
- Carte No 456 - Région du canton de Launay, comté d'Abitibi.
- Carte No 457 - Région du cours inférieur de la rivière Laflamme, territoire d'Abitibi.
- Carte No 461 - Région de Risborough-Marlow, comté de Frontenac.

La carte No 450, "Région des rivières Saint-John et York", comté de Gaspé-Sud, et la carte No 453 (coupes verticales) qui l'accompagne, furent lithographiées en noir et blanc, et on en imprima 1,000 copies.

On prépara au cours de l'année une carte-index, No 455, qui fut lithographiée en couleurs et dont on imprima 800 exemplaires. Cette carte, à l'échelle de 40 milles au pouce, indique la situation de toutes les cartes géologiques publiées jusqu'ici par le Service des Mines. Elle est accompagnée d'une liste miméographiée qui donne, sous forme tabulaire, le numéro de série, le titre, la date de publication, le nom de l'auteur et l'échelle au pouce de chacune des feuilles reproduisant les étendues cartographiées. Les cadres de ces étendues sont indiqués sur la carte-index.

LA STATISTIQUE MINIERE

La Division de la Statistique recueille, prépare et compile les diverses statistiques relatives à l'industrie minière, que le Service des Mines publie dans ses rapports annuels intitulés "Rapport préliminaire sur la statistique minière" et "L'Industrie minière et la Statistique". Elle compile et publie aussi des bulletins mensuels et trimestriels. C.O. Beudet dirige cette division.

Pour recueillir ces diverses données statistiques sur l'industrie minière, cette division envoya durant l'année des formules imprimées et autres demandes de renseignements et de rapports, à 2,421 compagnies, associations ou individus qui, d'après les informations reçues, exploitaient ou possédaient des gisements minéraux dans la province de Québec. Le nombre de réponses s'élève à 2,235. De ce chiffre, 1,144 portaient l'indication d'une production quelconque ou d'expéditions de produits; il y avait 212 rapports de travaux de recherche ou de mise en valeur sur des propriétés minières non productrices, et 879 déclarations à l'effet qu'il n'y avait pas eu d'opérations au cours de l'année. De sources indirectes, nous savons que l'on ne fit pas de travail aux 186 exploitations minières qui n'ont pas fourni de réponse.

Les données servant à compiler nos bulletins mensuels et trimestriels, lesquels donnent les chiffres de production de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'amiante, du ciment, des produits d'argile et de la chaux, nous parvinrent de 44 à 49 exploitants, chaque mois en 1938, et de 46 ou 47 exploitants durant les six premiers mois de 1939.

DIVISION DE MINÉRALOGIE ET DE CHIMIE

De cette division relèvent le musée du Service des Mines, les expositions, les cours aux prospecteurs, les laboratoires de Québec, Montréal et Thetford-les-Mines, de même que l'atelier de traitement des échantillons industriels de minerai actuellement en construction près de Val d'Or, Abitibi. Le chef de cette division est Maurice Archambault.

Musée

Le musée du Service des Mines a reçu vingt-neuf nouveaux spécimens au cours de l'année financière 1938-39. Parmi ces spécimens se trouvent un bel échantillon de calcite très riche en or natif grossier, don de Stadacona-Rouyn Mines, Limited, et des échantillons de tellure métallique offerts par Canadian Copper Refiners, Limited, qui récupère le tellure au cours de l'affinage des anodes de cuivre provenant de l'usine de fonte de Noranda.

Expositions

Le Service des Mines a participé aux expositions ou manifestations suivantes durant l'année financière 1938-39, en y exposant des minerais et minéraux de la province.

La célébration du Vingt-cinquième anniversaire de la Fondation d'Amos, du 8 au 10 août 1938.

La grande exposition de l'Est du Canada, tenue à Sherbrooke, du 27 août au 3 septembre 1938.

L'exposition provinciale, tenue à Québec, du 2 au 10 septembre 1938.

La Semaine des Produits du Québec, exposition tenue à Montréal, la semaine du 27 octobre 1938.

Assemblée annuelle du Canadian Institute of Mining and Metallurgy, à Québec, du 13 au 15 mars 1939.

Cours aux prospecteurs

Comme par les années passées, le Service des Mines a fait donner des cours aux prospecteurs un peu partout dans la province. Le programme de ces cours comporte les éléments de minéralogie et géologie appliqués à la recherche des minéraux économiques.

Trois cent quatre-vingt-onze cours furent donnés à 23 endroits répartis dans 15 comtés de la province. Comme on peut le voir dans le tableau ci-contre, il y eut à ces cours un total de 19,393 présences; environ 1,500 personnes en ont bénéficié.

Six conférenciers, qui sont tous des géologues et des ingénieurs miniers d'expérience, ont dispensé cet enseignement. Ce sont: l'abbé J.W. Laverdière, le rév. F. Léo-G. Morin, Paul D'Aragon, Léo Brossard, S.H. Ross et G.G. Suffel.

A l'occasion de ces cours de prospection et dans le but d'aider les prospecteurs à faire une étude plus efficace des minéraux et des roches, le Service des Mines a fait distribuer gratuitement 2,300 exemplaires d'une brochure intitulée "Notions élémentaires de Minéralogie", et il a vendu, à un prix nominal, 538 exemplaires du "Manuel du Prospecteur", par Goodwin, 489 collections de minéraux et 146 collections de roches types.

Laboratoires

Les laboratoires principaux du Service des Mines sont dans la cité de Québec. En plus de laboratoires chimiques et de laboratoires d'analyse modernes pour les travaux ordinaires, ils comprennent un département outillé spécialement pour les recherches en minéralogie et en pétrographie.

Le Service des Mines possède également deux autres laboratoires, dont l'un est situé à Montréal, dans l'édifice de l'École Polytechnique, 1430, rue Saint-Denis, et l'autre à Thetford-les-Mines. Ce dernier s'occupe presque uniquement de vérifier et de standardiser autant que possible les méthodes de classification de la fibre d'amiante.

Au cours de l'année, le personnel de ces trois laboratoires a examiné 14,711 échantillons sur lesquels il a effectué 19,134 déterminations, essais ou analyses quantitatives (voyez le tableau IX).

Le Service des Mines distribue gratuitement aux détenteurs de claims miniers et de permis de mise en valeur des bons d'analyse qui leur permettent de faire analyser sans frais

TABLEAU VIII

Cours aux prospecteurs donnés par le Service des Mines
de juillet 1938 à juillet 1939

Comté	Ville ou village	Nombre de cours	Total des présences	Conférencier
Abitibi	La Sarre	14	117	Paul D'Aragon
	Duparquet	18	164	" "
	Senneterre	18	205	" "
	Amos	18	223	" "
	Mine-école provinciale	18	720	Léo Brossard
	Val d'Or	18	375	Paul D'Aragon
Champlain	Cap-de-la-Madeleine	12	1,767	Abbé J.W. Laverdière
Chicoutimi	Chicoutimi	12	1,192	Abbé J.W. Laverdière
Gatineau	Maniwaki	12	1,315	Rév. F. Léo-G. Morin
Hull	Hull	18	278	Paul D'Aragon
Labelle	Mont-Laurier	18	717	Paul D'Aragon
Montcalm	Rawdon	12	1,274	Rév. F. Léo-G. Morin
Papineau	Buckingham	12	1,013	Rév. F. Léo-G. Morin
Portneuf	St-Marc-des-Carières	12	2,124	Abbé J.W. Laverdière
Québec	Québec	12	815	Abbé J.W. Laverdière
Sherbrooke	Sherbrooke	12	724	Abbé J.W. Laverdière
St-Jacques " "	Montréal	15	385	Paul D'Aragon
	"	16	479	S.H. Ross
	"	29	1,364	Paul D'Aragon
St-Maurice	Shawinigan	12	2,806	Abbé J.W. Laverdière
Témiscamingue	Rouyn	18	375	Paul D'Aragon
	Noranda	21	485	G.G. Suffel
	Ste-Agnès-de-Montbeillard	17	221	Paul D'Aragon
	St-Clément-de-Bellecombe	17	203	Paul D'Aragon
Trois-Rivières	Trois-Rivières	10	252	Abbé J.W. Laverdière
TOTAL: 15 comtés, 23 centres		391	19,393	6 conférenciers

TABLEAU IX

Travaux de laboratoire durant l'exercice financier 1938-39

Laboratoires	Echantillons reçus	Analyses quantitatives			Analyses qualitatives (gratuites)	Total des analyses
		Bons (article 58a)	Service intérieur	Payées		
Québec	11,679	6,419	2,564	2,846	2,604	14,433
Montréal	2,566	2,704	---	662	525	3,891
Thetford-les-Mines..	466	---	810	---	---	810
GRAND TOTAL	14,711	9,123	3,374	3,508	3,129	19,134

un certain nombre d'échantillons prélevés sur leurs terrains. Comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus, 9,123 analyses ou essais ont ainsi été effectués à titre gratuit durant l'année.

LEGISLATION

A la session de la Législature prorogée le 28 avril 1939, on a apporté plusieurs modifications à la Loi des Mines. Les amendements les plus importants sont les suivants:

L'article 28 fut modifié de manière à permettre au détenteur d'un permis de mise en valeur d'expédier chaque année une quantité, ne devant pas excéder 300 tonnes, de minéral extrait du terrain qu'il détient en vertu de ce permis, pourvu qu'il obtienne une autorisation à cet effet du ministre. Ce minéral doit être expédié à une usine de traitement située dans la province de Québec. Le ministre peut exercer la même discrétion s'il s'agit de substances qui, aux termes du paragraphe 2° de l'article 3, ne tombent pas sous la définition légale des mots "mines et minerais", lorsqu'elles se trouvent sur les terres appartenant à des particuliers; il peut aussi en autoriser, sur les terres de la Couronne, l'exploitation en vertu du permis de mise en valeur. Dans ce dernier cas, le permis est émis sur paiement d'un honoraire de dix dollars et d'une rente annuelle d'un dollar l'acre.

Un amendement apporté à l'article 42 édicte que "Toute concession de terrains pour fins d'exploitation des minerais qui s'y trouvent et pour lesquels des lettres patentes ont été émises avant le 1er juillet 1911 et toute concession de terrains contenant des minerais faite avant le 24 juillet 1880, et dont l'exploitation est demeurée inactive durant les cinq années qui ont précédé le 1er mars 1939, peut être révoquée par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre".

En vertu d'une modification de l'article 48, chaque porteur d'un certificat de mineur recevra, avec son certificat, des plaques métalliques qu'il devra apposer aux piquets de son claim minier. Cette disposition évite au prospecteur l'obligation de faire un second voyage à ses claims, dans les trois mois après qu'il les a fait enregistrer.

Par suite d'un amendement à l'article 61, paragraphe 8, le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du ministre, réduire de cinquante à vingt-cinq cents l'acre la rente annuelle exigible sur les permis de mise en valeur, pourvu que le requérant ait fait de bonne foi, dans le délai prévu aux articles 58 et 61, tous les travaux statutaires requis. Cette disposition expire automatiquement le 1er juillet 1941.

La Législature a aussi adopté d'autres modifications moins importantes, dont le but est de rendre plus clair le sens de certains articles de la loi.

LA PUBLICATION DES RAPPORTS

Au cours de l'année, cette division a mis au point les rapports suivants et en a surveillé l'impression:

Rapport annuel, Partie B, 1936:

Région du lac Simard, comté de Témiscamingue, par Bertrand-T. Denis.
Région de Suzor-Letondal, comtés de Laviolette, Saint-Maurice et Abitibi,
par Carl Faessler.

Canton de Bruneau et région environnante, district d'Abitibi, par G. Vibert Douglas.
Région du lac Grevet (Kamshigama), district d'Abitibi, par W.W. Longley.

Rapport annuel, Partie C, 1936:

Région de Lachute, canton de Grenville, par F.Fitz Osborne et H.W. McGerrigle.

Rapport annuel, Partie D, 1936:

Région du Mont Alexandre, péninsule de Gaspé, par I.W. Jones.
Région de la rivière Ste-Anne, comté de Portneuf, par J.W. Laverdière.

Rapport annuel, Partie E, 1936:

Ressources en sable et gravier des comtés de Verchères, Saint-Hyacinthe, Bagot et des comtés adjacents, par H.W. McGerrigle.

L'Industrie minière et la Statistique de la province de Québec pour l'année 1937.

R.P. 124:

Rapport préliminaire de la production minérale de la province de Québec pour l'année civile 1938.

Les rapports ci-dessus furent imprimés en volumes. La version française comprend un total de 445 pages, et la version anglaise, 414.

Les rapports préliminaires suivants furent publiés par le procédé dit photo-lithographie:

- R.P. 123 - Rapport du ministre pour l'année financière terminée le 30 juin 1938.
- R.P. 125 - Région de la baie de Gaspé, par I.W. Jones.
- R.P. 126 - Partie centrale du canton de Louvicourt, comté d'Abitibi, par B.-T. Denis.
- R.P. 127 - Région du lac Mattagami, par W.W. Longley et P.E. Auger.
- R.P. 128 - Moitié occidentale du canton de Vauquelin, comté d'Abitibi, par Carl Tolman.
- R.P. 129 - Partie centrale du canton de Destor, comté d'Abitibi, par H.M. Bannerman.
- R.P. 130 - Géologie de l'Est de Gaspé, par I.W. Jones et H.W. McGerrigle.
- R.P. 131 - Région de la mine Halliwell, par G.S. MacKenzie.
- R.P. 135 - Terrains miniers et travaux de mise en valeur dans les comtés d'Abitibi et de Témiscamingue pendant l'année 1938, par S.H. Ross et W.N. Asbury.

Les rapports préliminaires ci-dessus comprennent 162 pages dans la version française et 154 pages dans la version anglaise.

D'autres rapports préliminaires, peu demandés, ne furent publiés que sous la forme de copies dactylographiées:

- R.P. 132 - L'île Jésus et parties des comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes, par T.H. Clark.
- R.P. 133 - La rive Nord du Saint-Laurent, entre Godbout et Moisie, par Carl Faessler.
- R.P. 134 - Géologie de la Région de Sayabec, comté de Matapédia, par E. Aubert de La Rue.

Les deux premiers de ces rapports sont en français et en anglais; le rapport R.P. 134 n'a que la version française.

Albert Côté a charge de la Division de Publication; ses collaborateurs sont R.P.D. Graham, qui fait la mise au point de la version anglaise des rapports; Raymond Lesage, traducteur; A.K. Ware, publiciste, et André Champagne, correcteur d'épreuves.

Distribution des publications:

J.-A. Brochu, qui est chargé de la distribution des publications du Service des Mines, rapporte que durant l'année financière il a distribué 28,062 rapports et brochures sur l'industrie minière et la géologie de diverses régions de la province. Cette distribution consistait en 13,620 versions anglaises et 14,442 françaises. Ces chiffres ne comprennent pas les cartes géologiques distribuées indépendamment des rapports, ni les bulletins statistiques mensuels et trimestriels sur la production minérale.

Bibliothèque:

Au cours de l'année financière 1938-39, la bibliothèque du Service des Mines a

fait l'acquisition, par achat ou par échange, de 239 nouveaux volumes et brochures, ce qui porte à 5,899 le nombre de volumes qu'elle contient.

Ces volumes et brochures consistent en traités sur la géologie, la minéralogie, l'industrie minière, la chimie minérale et sujets connexes, ainsi qu'en rapports de gouvernements et comptes rendus de sociétés scientifiques et techniques.

La bibliothèque reçoit 40 revues techniques et 8 journaux miniers.

Bien que la bibliothèque ait surtout pour but d'aider dans son travail le personnel du Service des Mines, le public intéressé est cordialement invité à consulter les ouvrages qui s'y trouvent.

On a terminé un inventaire sommaire des volumes de la bibliothèque, et la confection d'un catalogue de tous les livres est commencée.

LES EQUIPEMENTS

Au cours de la dernière année financière, le Service des Mines a dû pourvoir aux besoins de 24 équipes d'étude et d'exploration de géologues, d'ingénieurs et de topographes, en leur fournissant tout l'équipement et les instruments que leur genre respectif de travail requérait.

La Division de l'Équipement doit tenir compte de la distribution de tous les instruments et de chaque item d'équipement, de matériel de campement, etc. Au retour des expéditions, elle doit aussi inspecter et vérifier ces fourniments, et faire en sorte qu'ils soient conservés en bon état pour pouvoir être employés de nouveau dans un bref délai d'avis.

Photographies

Cette division a aussi pour tâche de tenir à jour un index et un catalogue de la vaste collection de photographies que conserve le Service des Mines. L'an dernier, cette collection s'est augmentée de 450 photographies.

Le Service des Mines possède maintenant un catalogue de 3,500 photographies, toutes bien classées. On prépare actuellement un index à entrées multiples.

ENSEIGNEMENT MINIER ET BOURSES D'ETUDES

Le Service des Mines a poursuivi et étendu sa politique d'aide financière et d'encouragement à l'éducation en matière de mines. On apporta des améliorations à la mine-école de Val d'Or; le gouvernement accorda des subsides à l'université Laval pour la fondation d'une Ecole Supérieure des Mines, et à la Chambre de Commerce de Montréal pour l'organisation d'un cours de comptabilité minière; des bourses furent en outre attribuées à des étudiants en génie minier qui poursuivent leurs études dans diverses universités.

La mine-école

La mine-école située à Val d'Or, comté d'Abitibi, a comme objectif de faire acquérir l'expérience nécessaire à des jeunes gens qui désirent gagner leur vie dans le métier de mineur. Cette entreprise fait partie du plan fédéral-provincial d'aide à la jeunesse.

La mine-école est virtuellement une mine en exploitation, qui appartient au Service des Mines de Québec; le Service des Mines la maintient en bon état et voit à ce que soient bien installés l'outillage nécessaire, la machinerie et le logement des apprentis.

L'école proprement dite est sous la direction du Plan d'aide à la jeunesse du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, lequel choisit les candidats à l'apprentissage et fournit les instructions, l'outillage nécessaire et le commissariat.

G.S. Grant, surintendant de la mine-école, rapporte que les constructions suivantes furent érigées durant l'année: deux dortoirs, pouvant loger respectivement 36 hommes et 64 hommes; un réfectoire et une cuisine, pour 150 hommes, avec dortoir pour neuf hommes; une chaufferie, de 30 pieds sur 35 pieds; un garage; un local pour l'emmagasinement du pétrole; un atelier d'affûtage de fleurets, situé dans le chevalement de la mine; et trois résidences, pour les membres du personnel, dont la construction était à moitié terminée le 30 juin. L'intérieur du bâtiment des treuils et du compresseur fut garni en planches "Donnacona", et on y posa un plancher en béton.

La forge, l'atelier de menuiserie et l'étable furent changés de place pour plus de commodité et afin de donner meilleure apparence au site de l'exploitation.

On défricha et essoucha un emplacement pour l'érection d'un atelier d'échantillonnage industriel, et on a commencé à creuser l'excavation pour les fondations de l'édifice.

On construisit un nouveau chemin de 1,300 pieds de longueur conduisant à l'atelier, de même qu'un chemin de 750 pieds de longueur allant aux résidences du personnel.

On a défriché et enlevé les broussailles sur une grande étendue de terrain. On termina durant l'année les travaux d'aménagement d'un terrain de jeu, et on construisit une patinoire extérieure munie d'éclairage électrique.

L'outillage acheté et mis en place durant l'année comprenait principalement les appareils suivants: un treuil Ingersoll-Rand à double tambour de 24 po. sur 36 po., avec moteur et commande électrique; une cage pour le puits; un système de signalisation électrique pour le puits; une chaudière de 60 h.p., du type locomotive, pour l'atelier de chauffage central; et trois transformateurs de 5 k. va. pour l'éclairage.

Les travaux souterrains de mise en valeur effectués à la mine durant l'année sont les suivants:

Galeries.....	1,522.0	pieds	Puisards.....	72.6	pieds	(équivalent en longueur de galerie)														
Travers-bancs.	1,535.9	"	Abatage latéral..	19.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Montées.....	174.6	"	Fonçage de puits.	52.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"

On commença l'abatage en un chantier établi sur une veine renfermant certaines teneurs d'or irrégulièrement distribuées, surtout dans le but de faire acquérir aux apprentis mineurs quelque expérience dans ce genre de travail. On produisit à peu près 1,263 tonnes de roche dans ce chantier d'abatage. Au cours de l'année, on remonta de la mine une quantité totale de 14,096 tonnes de roche stérile.

L'ouverture officielle de l'édifice de l'école eut lieu le 24 septembre 1938.

L'école supérieure des mines

Le gouvernement provincial, par l'entremise du Ministère des Mines, accorde une subvention annuelle de \$100,000 à l'université Laval, de Québec, pour l'organisation et le maintien d'une Ecole Supérieure des Mines faisant partie de sa Faculté des Sciences. L'Ecole dispense un enseignement scientifique et technique pour former surtout des ingénieurs miniers, des métallurgistes et des géologues.

Bourses d'études

Le Ministère des Mines a continué la politique adoptée il y a deux ans d'octroyer des bourses d'études à des étudiants méritants qui se destinent aux carrières offertes par l'industrie minière.

Au cours de l'année académique 1938-39, le Ministère a accordé 62 bourses sur la recommandation du comité composé des personnes dont les noms suivent: A.-O. Dufresne, président, directeur du Service des Mines; Adrien Pouliot, professeur à l'université Laval; W.G. McBride, professeur à l'université McGill; l'abbé J.W. Laverdière, professeur de géologie à l'université Laval; Théo.C. Denis, aviseur technique du Service des Mines; Armand Circé, directeur de l'Ecole Polytechnique, Montréal; Charles Bilodeau, secrétaire.

Des 62 étudiants qui obtinrent des bourses l'an dernier, 24 étudièrent à l'Ecole Supérieure des Mines de l'université Laval, Québec; 11 à l'Ecole Polytechnique, Montréal; 12 à l'université McGill; 12 à l'université Queen's; 2 au Massachusetts Institute of Technology; un à la Colorado School of Mines, et un au Carnegie Institute of Technology, Pittsburg, Pa.

Nous pouvons constater déjà les bons résultats qu'a donnés l'octroi de ces bourses dans les années passées. Un certain nombre de jeunes gens qui ont pu compléter leurs études de génie minier grâce à ce secours financier ont trouvé de l'emploi dans notre industrie minière.

Cours de comptabilité minière

Au cours de la dernière année financière, le Ministère des Mines a accordé une subvention pour une série de cours, sur la comptabilité et l'administration des mines, qui furent donnés par Frank Willcox sous les auspices du département d'enseignement commercial de la Chambre de Commerce de Montréal.

Les cours commencèrent le 17 novembre 1938 et continuèrent par la suite durant vingt-quatre semaines, à deux heures par semaine. Quarante-trois étudiants s'y inscrivirent;

de ce nombre, vingt se sont présentés à l'examen pour l'obtention du certificat accordé par la Chambre de Commerce de Montréal.

Le premier but de ces cours est de donner à ceux qui les suivent l'expérience requise pour remplir les positions de comptables des mines et de secrétaires-trésoriers de petites compagnies minières, et de les mettre en mesure, autant que possible, de prendre éventuellement la direction financière de telles entreprises.

LES VILLAGES MINIERS

L'expansion rapide de l'industrie minière dans l'Ouest de Québec a donné lieu au développement de villes, de villages et de petits établissements à plusieurs endroits près des campements miniers. La Division des Villages miniers fut organisée il y a deux ans afin de rationaliser les plans et le développement de ces villages. Cette division est sous la direction de Burroughs Pelletier.

Afin de procurer des titres en bonne forme aux acquéreurs de lots à bâtir, la Législature a jugé bon de modifier l'article 31a de la Loi des Mines de Québec.

Comme certains villages miniers avaient atteint un point de développement où il devenait urgent de les organiser en municipalités, une nouvelle loi, 3 Geo. VI, chapitre 64, fut sanctionnée au mois d'avril 1939. Cette loi, pour une période de cinq années (que le lieutenant-gouverneur en conseil peut prolonger ou réduire selon qu'il le juge à propos), pourvoit à l'organisation municipale des villages miniers suivant des conditions spéciales destinées à prévenir les abus qui, en certains cas, ont entaché le début de certaines municipalités dans les régions minières. Cette loi, fondée sur l'expérience du passé, a pour but de donner à tous les résidents des villages miniers toute la protection nécessaire pour qu'ils puissent jouir en paix de leur propriété.

Dans la ville de Bourlamaque, on a entrepris la construction d'un nouveau quartier au Sud de la ville. Ce nouveau quartier sera exclusivement résidentiel.

Le village de Malartic a de nouveau dépassé ses limites par suite de l'expansion sans cesse croissante des mines des environs. A deux reprises, Canadian Malartic Gold Mines, Limited, a soumis au Service des Mines de nouvelles subdivisions de lots à bâtir, et Sladen-Malartic Mines, Limited, voit maintenant ce village s'étendre sur son terrain; cette dernière compagnie a soumis pour la première fois un plan en lots à bâtir sur ses propres terrains.

Le développement du village de Malartic a nécessité son érection en municipalité. A cette fin, les trois compagnies suivantes: Canadian Malartic Gold Mines, Limited, Sladen-Malartic Mines, Limited, et East Malartic Mines, Limited, ont fait adopter par la Législature une loi, 3 Geo. VI, chapitre 124, par laquelle est érigée en corporation la "Municipalité de la ville de Malartic". Les terrains miniers des trois compagnies ci-haut nommées se trouvent dans les limites de la municipalité.

Dans le village de Cadillac, l'expansion commencée l'an dernier s'est maintenue. La demande de lots à bâtir fut telle que le Ministère a dû faire établir le cadastre sur d'autres lots. A l'automne 1938, on entreprit la construction d'un système d'aqueduc afin de fournir l'eau à la partie centrale du village. Ce système d'aqueduc sera étendu plus tard afin de répondre aux besoins du village à mesure qu'il grandira. Le projet de reconstruction de la grande route Rouyn-Val d'Or a fait surgir la question de faire passer cette route un peu au Sud de l'ancien chemin. Cette nouvelle route desservira le village de Cadillac. A la fin de juin 1939, on avait vendu un total de 280 lots à bâtir dans le village de Cadillac. Le village possède sa gare de chemin de fer, une salle de cinéma, deux banques, deux garages publics et de nombreux magasins. Le village a maintenant un curé résident.

Le développement du village minier de Pascalis s'est continué suivant les prévisions de l'année précédente. On a entrepris des travaux dans le principal chemin public, et les travaux préliminaires sont commencées dans les rues secondaires. Le grand nombre de lots à bâtir, que l'on a vendus, a rendu nécessaire la confection d'un nouveau cadastre actuellement en préparation. On projette de dresser les plans pour la construction d'un système d'aqueduc. L'organisation en municipalité du village de Pascalis deviendra évidemment nécessaire avant longtemps.

Dans Rouyn-Sud, le redressement de la grande route Rouyn-Louvicourt effectué par le Ministère de la Voirie, fut terminé au début du printemps 1939. Le programme de travaux dans les rues secondaires, entrepris l'automne précédent par le Ministère des Mines et des Pêcheries, fut aussi terminé au début de l'année. Ces travaux ont permis aux détenteurs de lots à bâtir, sur ces rues, de placer leurs maisons dans une position normale au nouveau tracé de la voie publique. Le village est complètement transformé et il a maintenant un aspect coquet. On a construit durant l'année un bon nombre de nouvelles maisons très bien bâties. Le nouveau chemin de la mine Stadacona passe à travers le village, ce qui nécessitera dans un avenir rapproché la subdivision en lots à bâtir de nouveaux terrains. Le Service

des Mines a disposé de 182 lots durant l'année financière. Rouyn-Sud possède maintenant son église; le village constitue une nouvelle paroisse desservie par les Pères Oblats. Il y a aussi une école catholique.

Tant que l'exploitation minière dans le canton de Guillet ne sera pas établie sur une base permanente, nous ne pouvons que traiter avec réserve la question de l'établissement d'un village minier près de l'une ou l'autre des mines de ce canton.

LES CHEMINS DE MINES

Au cours de l'année financière 1938-39, le Ministère des Mines et des Pêcheries a construit 105.25 milles de nouveaux chemins pour desservir les districts miniers de certaines parties de la province. Les chemins construits par le Ministère des Mines constituent maintenant un réseau dont la longueur totale atteint 910.8 milles.

La longueur des chemins construits, améliorés ou entretenus par le Service des Mines en 1938-39 fut de 286.25 milles.

Les dépenses faites sur ces chemins au cours de l'année s'élèvent à \$696,253.21, ce qui porte à \$4,433,256.33 leur coût total jusqu'à maintenant. L'an dernier, on dépensa en outre une somme de \$11,536.41 en arpentages faits pour établir le tracé de nouveaux chemins de mines qu'il faudra construire avant longtemps. Léon-A. St-Pierre, ingénieur civil, dirige cette division du Service des Mines: ses quartiers généraux sont établis à Québec.

Le Ministère des Mines et des Pêcheries a aussi payé à divers entrepreneurs la somme globale de \$4,612.50 pour l'entretien des chemins suivants: (1) de Senneterre à Cheminis, à la frontière ontarienne, en passant par les villes et les villages de Pascalis, Val d'Or, Malartic, Cadillac, Rouyn et Arntfield; (2) de La Sarre à Duparquet; (3) de Dupuy à la mine Normetal; et (4) de Macamic à la jonction de la route de Duparquet.

Voici la répartition de la somme globale de \$696,263.31 dépensée sur les chemins de mines pendant l'année financière 1938-39: (a) budget provincial de \$300,000; et (b) budget de l'accord fédéral-provincial s'élevant à \$396,263.21. Ce dernier montant comprend trois items: contribution de \$249,999.96 par le gouvernement fédéral, de \$124,448.31 par le gouvernement provincial et de \$21,814.94 par diverses compagnies minières.

L'argent du budget provincial a servi à construire, terminer, améliorer ou entretenir les chemins suivants:

Chemin de la mine Landry, dans la paroisse de St-Benjamin, comté de Dorchester.

Chemin du lac à la Mine, dans la paroisse de Tadoussac, comté de Charlevoix-Saguenay.

Chemin de la mine Norbeau, dans le canton de McKenzie; ce chemin est un prolongement de la route de Chibougamau.

Chemin de Canada Marble, à L'Annonciation, comté de Labelle.

Chemin de la rivière York, section Ouest, dans les cantons de Fletcher et Bonnécamp, comté de Gaspé-Nord.

Chemins de mines dans le canton de Duvernay.

La route de Chibougamau.

Chemin de Federal Zinc & Lead Co., le long de la rivière Grande-Cascapédia.

Chemin de Latulippe au lac Guillet, dans les cantons de Latulippe, Blondeau et Guillet, comté de Témiscamingue.

Chemin de la mine Normetal, dans le village de Dupuy, rang X, canton de Desmeloizes.

En vertu de l'accord fédéral-provincial, et à même les fonds spécialement votés pour l'amélioration des moyens de transport aux mines, certains chemins furent terminés, d'autres furent tracés et construits. Voici la liste des chemins terminés durant l'année:

Une section de 10 milles du chemin de la mine Lacoma, dans le canton de Tiblemont.

Chemin reliant la mine Perron au village de Pascalis, canton de Pascalis.

Chemin de la mine Cameron, dans le canton de Buckingham, comté de Papineau.

Chemin de la rivière York, section Est, du canton de Baie de Gaspé-Sud au canton de Fletcher.

Chemin de la mine Cassels-Duval, dans le canton de Bousquet.

Chemin de la mine Abbeville, dans le canton de Rouyn.

Les chemins suivants ont été tracés et construits durant l'année, en vertu de l'accord fédéral-provincial:

Chemin de Semeterre au lac Madeleine (lac Rose), dans le canton de Currie.

Chemin de la mine Francoeur, dans le canton de Beauchastel.

Chemin de la mine Arntfield, dans le canton de Beauchastel.

Chemin de la mine Aldermac, dans le canton de Beauchastel.

Chemin de la mine Waite-Amulet, dans les cantons de Dufresnoy et Duprat.

Chemin de la mine Stadacona, dans le canton de Rouyn.

Chemin dans le canton de Dalquier, donnant accès aux chemins de mines du canton de Duvernoy.

Chemin de la mine East Malartic, dans le canton de Fournière; ce chemin est un détour de la route régionale Rouyn-Louvicourt.

Chemin de la mine Waite, dans les cantons de Dufresnoy et Duprat.

Chemin de la mine Canadian Malartic, dans le canton de Fournière.

Chemin de la Tourbière de l'Isle-Verte, dans la paroisse de l'Isle-Verte, comté de Rivière-du-Loup.

Chemin de la mine Bellehumeur, dans le canton de Laverlochère, comté de Témiscamingue.

Chemin de la mine St-Jude, dans les cantons de Beauchastel et Duprat.

Pour rendre plus efficace le travail des ingénieurs chargés de préparer les plans et de voir à la construction et à l'entretien de chemins de mines, le territoire désigné sous le nom de "L'Ouest de Québec", comprenant les comtés d'Abitibi et de Témiscamingue, a été divisé en deux districts qui sont chacun sous la direction d'un ingénieur. Le premier district comprend la partie Est du comté d'Abitibi; l'autre embrasse la partie Ouest de ce comté et tout le comté de Témiscamingue. De cette façon, chaque ingénieur s'occupe d'un territoire plus petit et peut résoudre plus efficacement les problèmes qui sont de son ressort.

Respectueusement soumis,

le directeur,

A.-O. DUFRESNE.

SERVICE DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

Québec, le 15 novembre 1939.

A l'honorable ministre des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du Service de la Chasse et de la Pêche pour l'année fiscale terminée au 30 juin 1939.

- RECETTES GENERALES -

La liste suivante donne, en détail, les diverses sources des recettes du Service, du 1er juillet 1938 au 30 juin 1939.

Source de revenu	1938-1939	1937-1938	Augmentation	Diminution
Permis de pêche "Intérieure"	\$ 4,782.69	\$ 4,871.55	\$ -----	\$ 88.86
" " " "Maritime"	1,344.97	3,095.58	-----	1,750.61
" " " " non-résidants ..	60.00	180.00	-----	120.00
" " mise en conserve	78.00	83.00	-----	5.00
" " pêche sportive (\$25)	6,875.00	6,700.00	175.00	-----
" " " " (\$20)	2,280.00	1,940.00	340.00	-----
" " " " (\$10)	9,270.00	9,180.00	90.00	-----
" " " " M.de clubs (\$5)	10,000.00	9,080.00	1,020.00	-----
" " " "touriste (\$5)	18,990.00	16,630.00	2,360.00	-----
" " " "spécial "Anticosti" ..	834.00	2,382.00	-----	1,548.00
" " chasse sportive (\$25)	17,775.00	20,400.00	-----	2,625.00
" " " " (\$10)	3,810.00	4,570.00	-----	760.00
" " " gibier à plume(\$15)	585.00	600.00	-----	15.00
" " " rés. non-sujets				
" " " britanniques (\$5)..	215.00	225.00	-----	10.00
" " " à l'ours (\$5)	15.00	-----	15.00	-----
" " transport original (\$1) ...	623.00	513.00	110.00	-----
" " " chevreuil (\$1) ..	2,378.00	2,553.00	-----	174.04
" " " caribou (\$1) ...	18.00	36.00	-----	18.00
" commerçant de fourrure(\$100)..	9,850.00	10,000.00	-----	150.00
" " " " (\$25) ..	10,985.00	9,505.00	1,480.00	-----
" " " " (\$10) ..	2,990.00	3,220.00	-----	230.00
" tanneur et teinturier (\$10) ..	80.00	170.00	-----	90.00
" " " " (\$1) ..	2.00	2.00	-----	-----
" garder des animaux sauvages				
" " "spécial"	-----	102.00	-----	102.00
" capturer des animaux sauvages				
" " "spécial"	49.00	45.00	4.00	-----
" trappeur (\$2)	5,782.00	6,314.00	-----	532.00
Royauté sur fourrure	63,696.10	47,755.50	15,940.60	-----
" " poisson	108.97	377.39	-----	268.42
Entrepôts frigorifiques	5,396.45	4,419.07	977.38	-----
Loyers de lacs	52,691.50	51,459.75	--1,231.75	-----
" " rivières	73,330.00	80,285.00	-----	6,955.00
" " chasse	53,257.95	54,692.55	-----	1,434.60
Transport de baux	140.00	90.00	50.00	-----
Incorporation de clubs	300.00	300.00	-----	-----
Amendes	6,666.10	3,742.78	2,923.32	-----
Vente d'effets saisis	923.90	600.35	323.55	-----
Vente d'alevins et fretins	4,284.95	4,410.12	-----	125.17
Divers	14,956.19	1,462.62	13,493.57	-----
Revenu casuel	2,195.78	67.52	2,128.24	-----
Intérêt-revenu	800.00	-----	800.00	-----
TOTAL	\$388,520.49	\$362,059.78	\$26,460.71	-----

Source de revenu	1938-1939	1937-1938	Augmentation	Diminution
Parc National	\$40,343.59	\$41,412.31	-----	\$1,068.72

GRAND TOTAL \$428,864.08 \$403,472.09
 Augmentation 1938-1939 \$25,391.99

Ce tableau nous donne comme recettes de l'année \$428,864.08 contre \$403,472.09 en 1937-38, soit une augmentation de \$25,391.99.

Nous avons déjà eu à noter l'année dernière, une augmentation de \$13,333.78 sur 1937-38.

Cette augmentation a eu lieu malgré l'abolition de la taxe sur les fermes d'élevage, les licences commerciales de pêche dans les eaux intérieures, la réduction des licences pour les filets à saumon et de la royauté sur le castor dont la chasse est prohibée en ces dernières années.

Une augmentation anormale des renards blancs nous apporte seule une royauté dépassant de \$6,699.00 la somme perçue en 1937-38.

A l'item divers nous trouvons une appréciation de \$13,493.57. La somme de \$14,956.19 comprend un montant de \$13,276.73 provenant de la vente de peaux de castor et autres fourrures.

En ce qui regarde les castors, le département prit le contrôle de la vente des castors tués dans des cas spéciaux, par les sauvages, afin de prévenir ou d'empêcher des abus. Cette somme a été remboursée aux Indiens.

De l'état ci-dessus nous constatons une appréciation sur les années antérieures que nous pouvons trouver très satisfaisante.

DESTRUCTION DES LOUPS

Durant l'année, 151 loups adultes et 6 jeunes furent abattus et présentés à votre département pour l'obtention de la prime prévue, dont le total a atteint le chiffre de \$2,295.00 à raison de \$15.00 par tête pour les adultes et \$5.00 pour les jeunes.

FOURRURES

Tableau montrant la quantité de chaque espèce de fourrure, la royauté due sur chaque peau, ainsi que le total de chaque catégorie, et y opposés les chiffres correspondants de l'année précédente 1937-38. Ce tableau ne contient pas les fourrures provenant des fermes d'élevage sur lesquelles aucune royauté n'est perçue:

Nombre de peaux 1937-38	Nombre de peaux 1938-39	Espèce	Royauté 1937-38	Royauté 1938-39	Valeur totale 1937-38	Valeur totale 1938-39	
2,999	3,480	Loutres	\$1.00	\$2,999.00	\$3,480.00	\$ 74,975.00	\$ 65,250.00
3,304	1,288	Castors	\$1.00	3,304.00	1,288.00	39,648.00	22,218.00
300	334	Ours	\$0.60	180.00	200.40	600.00	617.90
10	6	Ours blancs	\$1.00	10.00	6.00	200.00	90.00
1,915	1,228	Loups-cerviers	\$0.50	950.50	614.00	57,540.00	46,050.00
3,396	3,517	Martes	\$1.00	3,396.00	3,517.00	152,820.00	158,265.00
1,195	1,192	Pécans	\$1.50	1,792.50	1,788.00	59,750.00	134,100.00
3	---	Carcajous	\$0.40	1.20	---	15.00	---
64	83	Loups	\$0.70	44.80	58.10	448.00	311.25
10,947	15,399	Mouffettes	\$0.10	1,094.70	1,539.90	4,378.80	7,699.50
10,739	19,914	Visons	\$0.25	2,684.75	4,978.50	161,085.00	224,032.50
85	203	Renards bleus	\$0.75	63.75	152.25	3,400.00	7,612.50
2,369	2,155	Renards croisés	\$1.50	3,553.50	3,232.50	82,915.00	32,325.00
191	193	Renards argentés	\$5.00	955.00	965.00	7,640.00	3,618.70
6,131	12,830	Renards blancs	\$1.50	9,196.50	19,245.00	122,620.00	192,450.00
15,360	17,610	Renards rouges	\$0.50	7,680.00	8,805.00	153,600.00	105,660.00
188	183	Renards bâtards	\$0.50	94.00	91.50	1,880.00	823.50
1,581	3,545	Chats sauvages	\$0.10	354.50	158.10	17,725.00	3,557.25

Nombre de peaux 1937-38	Nombre de peaux 1938-1939	Espèce	Royauté 1937-38	Royauté 1938-39	Valeur totale 1937-38	Valeur totale 1938-39	
128,241	187,855	Rats musqués	à \$0.05	\$6,412.05	\$9,392.75	\$96,180.75	\$89,940.00
153,421	78,417	Belettes	à \$0.05	2,671.05	3,920.85	21,368.40	27,445.95
2,942	2,570	Loups marins	à \$0.10	294.20	257.00	10,297.00	2,698.50
6	25	Bob cats	à \$0.25	1.50	6.25	18.00	75.00
3	---	Renards noirs	à \$5.00	15.00	---	36.00	---
247,354	350,063			\$47,755.50	\$63,696.10	\$1,069,049.95	\$1,124,840.00

Nous constatons à l'examen de cet état, une augmentation très appréciable du nombre de certains animaux à fourrure et sur lesquels royauté fut perçue comme suit:

Loutre:	augmentation d'environ	16%;
Mouffette:	"	45%;
Vison:	"	95%;
Renard blanc:	"	100%;
Renard rouge:	"	12%;
Chat sauvage:	"	125%;
Rat musqué:	"	50%;
Belette:	"	50%;

A notre avis, cette augmentation est due non seulement à une meilleure chasse durant la dernière saison, mais aussi à une surveillance plus effective de la part de nos officiers gardes-chasse.

Nous en venons maintenant à notre Service de Protection, prévention et punition des infractions.

Le Département avait, à la fin de l'année, 220 gardes-chasse et gardes-pêche; 34 d'entre eux sont uniformés dont 30 sont munis d'automobiles, leur propriété, mais dont l'usage est destiné au service, suivant les conditions d'un contrat spécial.

Ces équipes mobiles de gardes-chasse ont donné d'excellents résultats, avec l'appui des autres gardes locaux. Leur expérience a permis, cette année, de sévir plus que jamais contre les braconniers.

Tableau détaillé préparatoire au rapport de fin d'année fiscale - (juin 1939)
1er juillet/38 au 30 juin/39

Nombre de causes dans chacun des districts suivants:	1938	1939	Amendes payées	En prison	Causes abandonnées	Plaintes renvoyées	Causes pendantes
Montréal	199	285	217	19	17	7	25
Rivière-du-Loup	12	36	18	14	2	0	2
Témiscouata	7	24	4	16	2	0	2
Beauce	21	74	37	8	16	4	9
Sherbrooke	20	36	30	0	1	2	3
Chicoutimi	16	76	55	11	2	4	4
Témiscamingue	4	23	8	3	0	10	2
Abitibi	13	62	25	12	1	3	21
Rimouski	22	132	31	33	41	9	18
Pontiac	15	27	21	1	0	3	2
Québec	45	170	109	17	16	10	18
GRANDS TOTAUX	374	945	555	134	98	52	106

Le tableau ci-dessus indique que des plaintes ont été logées contre 945 délinquants présumés; une forte augmentation sur l'année 1937-38.

En général, je dois dire que nos officiers extérieurs du Service ont apporté beaucoup de dévouement à l'exécution de leur tâche souvent difficile et toujours ingrate.

Si le résultat n'était pas toujours aussi bon en apparence que celui de cette année, quant au nombre de convictions obtenues, il ne faudra pas en conclure que le service est nécessairement moins bon, car les punitions imposées sont ordinairement suivies de périodes où la crainte de ces punitions fut un salutaire préventif.

RESERVE DE CHASSE ET DE PECHE

Mont-Laurier - Senneterre

Durant l'année 1939, la nouvelle route Mont-Laurier - Senneterre, déjà partiellement ouverte, devait être éventuellement terminée à brève échéance.

Cette route traverse un territoire parsemé de lacs abondamment pourvus de poissons, et une région encore giboyeuse.

Ainsi, l'honorable ministre des Mines et des Pêcheries recommandait le 1er juin dernier (1939), la prise de mesures immédiates pour protéger le gibier et le poisson contre les abus.

A cette date même, un arrêté fut passé, érigeant en Réserve de Chasse et de Pêche:

"Le territoire situé à dix (10) milles de chaque côté de la route Mont-Laurier-Senneterre, depuis la barrière érigée près du ruisseau de la Couenne jusqu'à celle érigée au nord, à la rivière Louvicourt."

Les restrictions suivantes furent établies quant à la pêche:

1° - Personne n'aura le droit de prendre, par jour de pêche, plus de (a) 40 truites ou 15 livres, plus un poisson, ou (b) 10 dorés, ou (c) 10 brochets, ou (d) 5 touladis ou truites grises, ou (e) 5 esturgeons, ou (f) 5 maskinongés.

2° - Personne n'aura le droit d'emporter avec lui, hors du territoire plus haut mentionné, plus que la prise légale de deux jours.

Le personnel des barrières est autorisé à confisquer le poisson et les agrès de pêche de toute personne qui n'aura pas observé ces règlements.

Nous avons confiance que cette partie de notre forêt et de nos lacs pourra ainsi être conservée en permanence pour notre public et pour nos touristes.

NOTRE FAUNE

Les renseignements fournis par nos gardes-chasse par toute la province, et par les autres moyens dont le département dispose, permettent de résumer comme suit les conditions actuelles.

ORIGNAL -

Encore nombreux dans les parties peu explorées du Nord de Québec et le long des nouvelles routes ouvertes à la colonisation, aux mines et aux fins commerciales, les orignaux sont presque totalement disparus dans les Cantons de l'Est, où la chasse est complètement défendue. Grâce aux 600 clubs de chasse et de pêche possédant des réserves de chasse et au Parc des Laurentides, de grands territoires ont été bien protégés et on y trouve encore l'orignal en nombre très appréciable. La péninsule de Gaspé, le haut St-Maurice, la région de Chibougamau, le nord du Saguenay, les têtes des rivières Ottawa, Gatineau et du Lièvre sont encore de bons endroits pour la chasse à l'orignal. Il en est de même dans la région du Lac St-Jean.

CARIBOU -

Nous pouvons noter une réapparition du caribou, en petit nombre cependant, dans les Laurentides entre Québec et la rivière Saguenay. Une cinquantaine ont été repérés l'hiver dernier dans les environs du Grand Lac des Martres ainsi que quelques individus dans le Parc.

Ils sont assez abondants dans le Parc et la Péninsule de Gaspé ainsi qu'à l'intérieur et au nord de la Côte nord du bas St-Laurent.

CHEVREUIL -

Rare dans la région est des Laurentides, ce cerf est plus nombreux dans le sud du St-Laurent, de la Beauce à la rivière Matapédia, ainsi que dans le nord-ouest de la province.

OURS -

L'ours s'est multiplié abondamment dans toute la province, au point d'être en certains endroits une nuisance pour nos cultivateurs. Cette chasse devrait intéresser davantage nos amateurs qui y trouveraient un attrait bien plus passionnant que d'autres, comme celle du chevreuil et de l'orignal par trop facile pour de véritables sportsmen, qui rendraient en même temps un bon service à la communauté.

PERDRIX -

Il devint apparent, dès le printemps 1938, que nous atteignons le moment d'abandon dans le cycle de la survivance de nos perdrix; aussi, sur la recommandation du ministre, il fut permis de chasser la perdrix pendant la courte saison du 24 septembre au 16 octobre, inclusivement, pour cette année 1938. D'autres restrictions furent imposées quant à la quantité permise, soit 5 par jour, limite de possession: 15 et aucune possession ne fut permise après le 1er novembre.

Nous avons lieu de croire que cette législation était sage et grâce aux bons effets qu'elle produisit pour la protection de cet oiseau, elle fut renouvelée au cours de la saison de chasse en 1939.

OISEAUX MIGRATEURS -

L'augmentation très perceptible déjà constatée chez nos gibiers migrateurs à plumes passant par la voie de l'Atlantique semble s'être même accentuée cette année et nous avons raison d'en être fort satisfaits. Il s'agit surtout des canards et des oies.

Chez les oies blanches cependant, il appert que la couvée a peu réussi et les jeunes furent plutôt rares. Les bécasses et les bécassines se sont maintenues en nombre, quoique trouvées en des lieux différents en plusieurs cas et cela est dû à la condition des terrains plus ou moins secs ou humides.

Quelques nouvelles restrictions ont été imposées par la Loi de la Convention concernant les Oiseaux Migrateurs, qu'il est important de noter:

IL EST MAINTENANT DEFENDU:

1° DE CHASSER tout gibier migrateur à plumes entre une demi-heure après le coucher du soleil et une demi-heure avant son lever;

2° DE CHASSER tout gibier migrateur à plumes avec une carabine;

3° DE TUER plus de 100 bécasses en une saison de chasse;

4° EXCEPTION: Dans les comtés de Bonaventure, Gaspé et Iles-de-la-Madeleine, la chasse aux canards, outardes et oies (autres que les bernaches), râles et foulques, est permise entre le 15 septembre et le 14 novembre, ces deux dates inclusivement.

CASTORS -

L'augmentation des castors remarquée l'année dernière s'est accentuée durant l'année 1938-39. Cela semble s'appliquer généralement à toute la province, suivant les rapports reçus au département et les nombreuses plaintes reçues au sujet des dommages causés en certains lieux.

AUTRES ANIMAUX A FOURRURE:-

D'après l'état en détail de la royauté reçue, il semble que la chasse a été plus fructueuse durant la dernière année. Il est à noter que les visons, les renards blancs et le rat musqué surtout ont accusé une augmentation véritable - ainsi, 19,974 visons sauvages ont été rapportés en 1938-39 alors que l'année précédente il y en eut 10,739. En ce qui concerne les renards blancs, il y a augmentation de 6,131 à 12,830. Il est possible que ces années d'abondance soient suivies par une disette suivant un cycle régulier. Il ne faut pas oublier cependant qu'une surveillance mieux faite ait aussi pu contribuer, pour une large part, à cette augmentation de la royauté perçue.

LE CANARD EIDER ET L'EDREDON -

Une des plus récentes et des plus petites industries du Québec, celle de l'édredon, est née sur la côte du Labrador canadien, il y a environ cinq années. Nous croyons cependant, qu'elle mérite une mention spéciale car elle peut devenir d'une valeur relativement précieuse pour les habitants de la Côte qui y trouveraient un complément à leur pêche souvent plus ou moins fructueuse. Nos pêcheurs et nos chasseurs pourraient trouver, grâce à la récolte annuelle du précieux duvet de ces canards eiders, communément appelés "moyacs", quelques centaines de dollars à ajouter à leur budget. Ceci pourrait les sauver à l'occasion, de la pénible situation dans laquelle ils se trouvent trop souvent placés, lorsque la pêche a été peu fructueuse.

En 1939, 146 livres d'édredon furent récoltées. Au prix de cinq dollars la livre, la collecte représente une somme de \$730.00 et 20 personnes se divisèrent cette somme.

Cette petite industrie a été encouragée par le département des Mines et des Ressources, Ottawa. La chasse au canard Eider est prohibée en tout temps dans notre province, mais elle est permise dans les Provinces Maritimes. Il serait désirable que des représentations soient faites pour que ce canard précieux soit également protégé dans nos provinces du sud-est, car cet oiseau est migrateur.

Par ailleurs, nous apprenons que certains intérêts ont l'intention de promouvoir l'industrie de l'édredon dans l'île de Baffin. Si le pays d'Islande en a fait un tel succès, il est possible qu'à notre tour nous puissions en retirer notre profit.

LA PECHE SPORTIVE

La pêche en 1938-39, saison de 1938, fut très bonne. On nous rapporte d'excellents résultats dans les régions de Gatineau et Pontiac surtout. Au Lac St-Jean il est à noter que la pêche à la ouananiche, à la mouche, fut heureuse dans le lac St-Jean même, ce qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses années.

Nos touristes, notre public en général, s'intéressent de plus en plus à la pêche au doré et au brochet. Ce dernier surtout, capturé avec perche et ligne légères, procure, en effet, un sport des plus intéressants. Sa capture en bien des milieux serait un bien pour la survivance d'autres espèces plus précieuses. Nombre d'étrangers visitent certaines de nos nouvelles régions du Nord-Québec, dans le but d'y faire la pêche au brochet, car dans les eaux froides, sa chair est même excellente.

Au tableau des recettes générales, nous pouvons voir une augmentation d'environ 15% sur la vente des licences de pêche aux touristes étrangers, à comparer avec l'année précédente. Les nouveaux chemins qui seront prochainement ouverts à la circulation dans le nord de notre province, mettront à la disposition des amateurs de chasse et de pêche, des régions très riches en poisson et en gibier. Il serait nécessaire d'en conserver toute la valeur exceptionnelle.

TERRITOIRES LOUES POUR FINS DE PECHE ET DE CHASSE

Statistiques

	<u>1938</u>	<u>1937</u>
Nombre de locataires	548	533
Loyer de chasse et de pêche	\$186,537.30	\$177,990.30
Nombre de milles carrés loués	12,131½	11,997
Nombre de rivières louées	201	196
Nombre de lacs loués	4,821	4,484
Nombre de milles de chemin et portages	3,426½	3,430
Valeurs et améliorations	\$5,498,367.88	\$5,097,646.19
Camps appartenant à des clubs	1,713	1,722
Camps appartenant à des particuliers	1,759	1,651
Embarcations appartenant à des clubs	3,069	3,451
Embarcations appartenant à des particuliers	3,182	3,359
Nombre de gardiens	835	773
Nombre de guides	2,275	2,095
Nombre de membres résidents	4,086	3,852
Nombre de membres non-résidents	3,078	2,916
Nombre d'invités	22,194	18,135

- POISSONS PRIS -
pour fins sportives

Truites	279,520 lbs	301,881 lbs
Saumons	69,156 "	82,833 "
Autres sortes de poissons	46,837 "	50,062 "

- ANIMAUX TUES -	<u>1938</u>	<u>1937</u>
Orignaux	169	181
Chevreuils	250	296

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué,

Le Surintendant du Service de la
Chasse et de la Pêche,

CHARLES FREMONT.

SERVICE DES PECHERIES MARITIMES

Québec, le 16 novembre 1939.

A l'honorable ministre des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités du Service des Pêcheries Maritimes pour l'année financière se terminant le 30 juin 1939.

Il est agréable de constater que la production de la saison 1938 accuse une augmentation sur les chiffres de 1937 d'environ \$84,000, selon les statistiques publiées récemment par le Bureau Fédéral de la Statistique, soit un pourcentage de 6 pour cent. Quoique le pourcentage n'en soit pas élevé, c'est un pas dans la bonne direction.

La morue est encore l'espèce la plus importante et la valeur de sa vente s'est accrue de \$95,500, sur les chiffres de 1937. Certains producteurs éprouvèrent de la difficulté à disposer de leurs approvisionnements de morue séchée; toutefois, ils y réussirent mais après avoir subi de lourdes pertes.

L'attention de notre Service est toujours dirigée sur le commerce du poisson salé qu'il faut orienter vers celui du poisson frais et les résultats obtenus continuent de justifier la politique de construction d'entrepôts frigorifiques et de neigères.

L'enquête scientifique sur le saumon du Nord de l'Atlantique s'est poursuivie au cours de la saison écoulée et le rapport des activités de 1938 est disponible.

L'enquête sur les marsouins (Béluga) dans la région de la Côte Nord du Fleuve Saint-Laurent a aussi été poursuivie. Un rapport très intéressant compilé par le docteur V. Vladykov est maintenant prêt quoiqu'il ne soit pas encore publié.

Une Ecole des Pêcheries a été créée en coopération avec le Collège d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les élèves, au cours de la dernière saison, y furent nombreux. C'est parmi eux que le département trouvera les techniciens dont il aura besoin.

La question des Coopératives de pêcheurs semble avoir repris de la vie dans la province. Au cours de l'année, neuf coopératives furent organisées sous la surveillance de l'Ecole des Pêcheries du Collège d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ces coopératives ont une représentation de plus de mille membres représentant au-delà de deux mille pêcheurs.

Une Coopérative fédérée, sous le contrôle du Collège, a aussi été fondée; elle a sous son autorité neuf coopératives de second plan.

Vous trouverez plus bas la liste à jour des entrepôts frigorifiques, neigères, hangars de classification, etc., administrés par le Service des Pêcheries Maritimes.

ENTREPOTS FRIGORIFIQUES COMMERCIAUX ET CONGELATEURS A BOETTE

Comté de Matane

Matane
Méchins

Comté de Gaspé-Nord

Sainte-Anne-des-Monts
Petite Rivière Madeleine
Grande Vallée
Chlorydormes
St-Maurice de l'Echourie

Comté de Gaspé-Sud

Rivière au Renard

Comté de Bonaventure

Gascons
Gascons Ouest (L'Anse à la Barbe)
Port Daniel
Paspébiac
St-Siméon
Carleton
Miguasha

Comté des Iles-de-la-Madeleine

Aurigny
Etang du Nord

Comté de Gaspé-Sud (suite)

L'Anse au Griffon
L'Anse à Louise (Cap-des-Rosiers)
Petit Gaspé
Gaspé
St-Georges de Malbaie
Belle Anse
Barachois
Percé
L'Anse au Beaufile
Grande Rivière
Newport Point
Petite Rivière Est (Ste-Thérèse de Gaspé)

NEIGERES ET GLACIERES

Comté de Matane

Baie des Sables
Ste-Félicité
Jaco Hughes
Ilets de Méchins
Méchins
Petits Méchins
St-Ulric

Comté de Gaspé-Nord

St-Joachim de Tourelle Ouest
St-Joachim de Tourelle Est
St-Joachim de Tourelle (Côte Neuve)
Ruisseau des Olives
Mont St-Pierre
Mont-Louis
St-Antoine Gros Morne
Manche d'Epée
Rivière Madeleine
Pointe Frégate
Grand Chlorydormes
St-Yvon
L'Anse à Valteau
Pointe Jaune
St-Maurice de l'Echouerie
Petit Cap
Pointe à la Renommée
Ste-Anne des Monts
Rivière à Claude
Petite Vallée
Petite Anse
Petite Madeleine
L'Anse à Mercier

Comté de Gaspé-Sud

Petite Rivière au Renard
L'Anse au Griffon

Comté de Saguenay

Sept-Iles
Hâvre St-Pierre
Natashquan
Rivière au Tonnerre
Rivière St-Paul

Comté de Gaspé-Sud (suite)

Cap-des-Rosiers
St-Georges Cove
Gaspé
Jersey Cove
Pointe Noire (Newport)
D'Aiguillon (Cap aux Os)

Comté de Bonaventure

Caps Noirs
Carleton

Comté de Saguenay

Sept-Iles
Chaloupe
Rivière aux Graines
Sheldrake
Rivière au Tonnerre Ouest
Rivière au Tonnerre Est
Magpie
Rivière St-Jean
Longue Pointe de Mingan
Hâvre St-Pierre
Baie Johan Beetz
Aguanish
Tête à la Baleine
Baie des Moutons
Grosse Ile (Gros Mécatina)
St-Augustin
Chicatica
Rocky Bay
Old Fort
Rivière St-Paul
Kegaska
Harrington
Tabatière
Five Leagues
Longue Pointe de Blanc Sablon

ENTREPOTS COMBINES COMPRENANT NEIGERES, USINES A FILETS ET ENTREPOTS DE SALAISON

Comté de Matane

Matane

Comté de Gaspé-Nord

Grande Vallée

Comté de Gaspé-Sud

Rivière au Renard
Petit Gaspé

Comté de Bonaventure

Gascons
Bonaventure
Ruisseau Leblanc
Carleton

Comté des Iles-de-la-Madeleine

Aurigny

RAFFINERIE D'HUILE ET DE SOUS-PRODUITS

Comté de Gaspé-Sud

Rivière au Renard

HANGARS DE CLASSIFICATION POUR LE POISSON SECHE

Comté de Gaspé-Nord

St-Maurice de l'Echouerie
Madeleine
Grande Vallée
Chlorydormes
Ruisseau à l'Ail
Petit Cap
Pointe à la Renommée
L'Anse à Valteau

Comté de Gaspé-Sud

Rivière au Renard
Rivière au Renard Ouest
L'Anse au Griffon
Trois Ruisseaux
L'Anse Jersey
L'Anse à Louise
Grande Grève (St-Georges Cove)

Comté de Gaspé-Sud (suite)

Cap-des-Rosiers Est
Petite Rivière au Renard
Barachois

Comté de Saguenay

Rivière au Tonnerre
Hâvre St-Pierre
Tête à la Baleine
Tabatière
Romaine
Harrington
Kegaska
Baie des Moutons
Grosse Ile
St-Augustin
Old Fort

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Ministre,

Votre respectueux serviteur,

F.M. GIBAUT,

Surintendant des Pêcheries Maritimes.

LES ETABLISSEMENTS DE PISCICULTURE DE LA PROVINCE

Québec, le 13 novembre 1939.

A l'honorable ministre des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les activités du service de la pisciculture, pour l'année finissant le 30 juin 1939.

Nos statistiques sur la distribution du poisson démontrent indiscutablement que cette année la production de fretins de truite mouchetée est la meilleure que nous ayons eue à date. Le nombre de fretins de truite mouchetée à Saint-Faustin s'éleva à 684,950 alors que nous n'avions l'année précédente qu'un total de 452,432. Il va sans dire que l'augmentation dans la production du fretin est due au fait que nous possédons maintenant à cet établissement de meilleurs moyens pour faire cet élevage. Non seulement, avons-nous augmenté le nombre des fretins mais nous avons également pu produire des fretins plus gros. Cette augmentation de la grosseur de nos fretins est surtout remarquable chez les saumons de Gaspé. Nous avons produit à Gaspé des saumoneaux qui sont devenus beaucoup plus gros que ceux qui vivent à l'état naturel. Nous nous sommes servis d'un système intérieur d'eau courante pour obtenir un approvisionnement d'eau tempérée et ainsi assurer l'éclosion hâtive des oeufs. Ce système offre en plus l'avantage de nourrir le poisson plus tôt.

Nous avons également augmenté la production de fretins de truite arc-en-ciel à Baldwin's Mills et nous avons obtenu un rendement total de 414,500 comparé au rendement de 185,500 de l'année précédente.

J'inclus une liste détaillée de la distribution faite par chaque établissement de pisciculture, de même qu'un résumé de la distribution totale.

En somme, nous pouvons dire que l'année a été très satisfaisante, et nous n'avons eu qu'une source d'ennuis, celle d'avoir perdu un peu plus de saumons adultes au vivier York à Gaspé que d'habitude. Cependant, j'ai raison de croire que nous avons trouvé la cause de cette mortalité et nous avons pris les mesures nécessaires pour l'enrayer.

Nous avons continué à mettre en pratique notre politique d'étudier les conditions biologiques d'autant de lacs que possible, afin de nous assurer s'il est désirable ou non d'y déposer de la truite mouchetée.

Nous avons fait une enquête spéciale sur l'épidémie qui affecte la perchaude dans le lac Brome, depuis un certain nombre d'années, et sommes arrivés aux conclusions suivantes:

Les perchaudes meurent de deux façons (il meurt bien quelques autres genres de poisson, mais leur nombre est insignifiant). La première cause de mortalité - et c'est la moins grave des deux du point de vue général - c'est que les plus petits de ces poissons s'empêtrent dans les herbes touffues qui sont si communes à certains endroits du lac. La seconde de ces deux causes de mortalité, c'est la diminution de l'oxygène, ce dernier étant absorbé par les herbes en question. Cette diminution est surtout perceptible vers la fin de la nuit, alors que les herbes ont absorbé l'oxygène disponible de l'eau et n'ont pas encore libéré l'oxygène qu'elles produiront au cours de la journée. Cette absorption de l'oxygène par les plantes durant la nuit s'étend à des nappes d'eau si larges que les poissons, emprisonnés en quelque sorte, n'essaient pas ou ne peuvent en sortir. Seuls se sauvent ceux qui, sur les bords de ces nappes, sont attirés par l'appel d'oxygène en dehors des régions dangereuses. Les endroits les plus dangereux sont ceux où il y a non seulement de longues herbes mais où, également, il y a, à la surface de l'eau, une grande quantité de plantes, plus particulièrement des plantes à canards, qui empêchent l'aération adéquate de l'eau. Nous avons tenté une expérience, à ce sujet, qui me paraît concluante: nous avons enfermé pour la nuit des poissons dans des boîtes en bois déposées dans des endroits sains du lac. Ces poissons ont survécu, à l'exception de quelques-uns qui sont morts à cause de l'exiguïté des boîtes. D'un autre côté, d'autres poissons déposés dans des boîtes identiques au bord des endroits que nous avons décrits plus haut périrent en plus grand nombre. Enfin, les poissons déposés au milieu même de ces nappes dangereuses accusaient une mortalité de 100%. Des prises d'oxygène permirent de constater une progression décroissante de l'oxygène à ces trois endroits. D'après des renseignements qui nous ont été fournis par les résidents de l'endroit, l'épidémie est à son maximum lorsque la température est chaude et lourde et qu'il y a peu de vent - précisément les causes mêmes qui font qu'il y a peu d'oxygène dans les couches profondes du lac.

Le lac Brome est le meilleur lac que nous ayons dans la province pour la pêche à l'achigan petite bouche et je n'ai aucune hésitation à affirmer que les épidémies répétées qui affectent la perchaude ne causent aucun préjudice à la pêche à l'achigan, car la perchaude prédomine dans ce lac, et ces pertes annuelles, bien qu'ennuyeuses pour les résidents et désagréables pour tout le monde, ont cependant pour effet qu'il y a moins de danger de rivalité pour les jeunes achigans dans leur recherche de nourriture. Il serait intéressant d'étudier la corrélation qui peut exister entre l'achigan et la perchaude de ce lac tant au point de vue de leur grosseur que de leur âge, et avec votre autorisation, nous entreprendrons ce travail l'an prochain.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre bien dévoué,

B.W. TAYLOR,

Biologiste et directeur du Service des établissements de pisciculture.

DISTRIBUTION DE BALDWIN'S MILLS

W.G. Belknap - Surintendant

Alevins de truite arc-en-ciel très avancés

Cours d'eau joignant le lac Ours au lac St-François	25,000	Tributaires de la rivière Indian	25,000
Rivière Felton	25,000	Branches supérieures de la rivière Felton	25,000
		TOTAL	100,000

Fretins de truite arc-en-ciel

Cours d'eau du côté ouest du lac St-François	18,000	Cours d'eau Averil	3,000
Cours d'eau du côté est du lac St-François	15,000	Ruisseau Ward	3,000
Rivière Legendre	10,000	Rivière Coaticook	16,000
Rivière Blueberry	15,000	Rivière Stoke	6,000
Branches supérieures de la rivière Blueberry	15,000	Rivière Duphin	6,000
Branche est de la rivière Blueberry ..	10,000	Lac Joseph	5,000
Rivière Bergeron	10,000	Lac Richmond	6,000
Rivière McKenzie	5,000	Rivière Moose	5,000
Rivière Victoria	10,000	Lacs Raquette, la Roche et la Vase...	5,000
Rivière Noire	10,000	Lac Bowker	18,000
Ruisseau Baldwin	10,000	Rivière Salmon	6,000
Ruisseau Meadow	10,000	Tributaires de la rivière Bécancourt	9,000
Ruisseau Terrill Mill	10,000	Rivière Moe	5,000
Lac Nicolet	10,000	Etang Wallis	34,000
Ruisseau Beaver Meadow	10,000	Ruisseau Taylor	16,000
Lac Montjoie	10,000	Lac Orford	14,000
Ruisseau Cleveland	5,000	Rivière Noire	4,000
Lac à la Mélasse	10,000	Rivière Noire (branche est)	6,000
Lac Raquette	10,000	Etang Key	6,000
Lac Poulin	10,000	Etang Eli	6,000
		Ruisseau Castle	4,000
		Tributaires du lac Lyster	12,000
		Tributaires de Little Pond	6,500
		TOTAL	414,500

Fretins de truite mouchetée

Ruisseau Haselton	10,000	Ruisseau Pine	2,500
Etang privé (Brock)	100	Ruisseau McLean	2,500
Etang Weedon (privé)	5,000	Ruisseau South Branch	2,500
Petit ruisseau sur la montagne Abbottsford	1,000	Ruisseaux Palmer et Laurier	2,500
Ruisseaux Mountain, Crook, Turner et Alder	2,500	Ruisseau Libby	5,000
		Rivière Eaton (second bras)	5,000
		Rivière Eaton (premier bras)	5,000

Fretins de truite mouchetée (suite)

Ruisseau Hamel	2,000	Lac Johnson	5,000
Ruisseau Lodge	2,000	Tributaires du lac Lyster et	
Ruisseau Leroux	1,000	Little Pond	11,000
		TOTAL	64,600

Alevins de truite arc-en-ciel

Tributaires du lac William	25,000
----------------------------------	--------

Alevins de truite mouchetée

Ruisseau Abbott	10,000	Ruisseau Meadow	10,000
Ruisseau Sutton	10,000	Tributaires du lac Selby	10,000
Ruisseau Crooker	10,000	Remis à la pisciculture de Magog	10,000
Ruisseau Pigeon	15,000	Tributaires du lac William	25,000
Ruisseau Cahoos	10,000	Tributaires du lac Poulin	20,000
Ruisseau Yates	10,000	Ruisseau Trout	20,000
Tributaires de la rivière Salmon	15,000	Cours d'eau Stanhope Quarry	20,000
Cours d'eau Hunting	15,000	Ruisseau Ladd's Mills	20,000
Ruisseau Ball	10,000	Ruisseau Reeds	10,000
Ruisseau Hoigh	5,000	Ruisseau Anse à Cloutier	10,000
Ruisseau Alice	5,000	Ruisseau Bruile	15,000
Rivière Negro	30,000	Ruisseau Beaver Meadow	15,000
		TOTAL	330,000

DISTRIBUTION DE GASPE

R.C. Lindsay - Surintendant

Fretins de saumon

Rivière Cap Chat	54,175	Pisciculture de Cascapédia	4,000
Rivière York	7,000	Rivière St-Jean	8,000
Rivière Bonaventure	8,000	Rivière Ste-Anne	8,000
		TOTAL	89,175

Saumons d'un an

Rivière York	1,050
Rivière Cap Chat	430
TOTAL	1,480

Saumons de deux ans

Fourth Lake	708
-------------------	-----

Saumons de trois ans

Rivière York	374
--------------------	-----

Saumons de quatre ans

First Lake	23
------------------	----

Saumons de cinq ans

Rivière York	38
--------------------	----

Fretins de truite mouchetée

Lac St-Yvon	1,000	Lac Anais	3,600
Lac Cloridorme	500	Rivière Asbrauch	2,800
Petite Vallée lac Portage	500	Rivière Caldwell	600
Lac St-François (Madeleine)	3,000	Rivière Madawaska	2,750
Lac à Anse à Valteau	1,300	Lacs Rond, des Roches, Poincaré	
Bernier (Portage Grand Etang)	1,100	et Pointu	3,000
Lacs Portage	2,900	Lac Brisson	1,600

Fretins de truite mouchetée (suite)

Lac Grand Etang	2,950	Lac Blanc	2,000
Lac St-Maurice	400	Anse Murphy	3,000
L'Echourie	750	Lac Grande Rivière	2,000
Lac Noir (New Carlisle)	2,000	Lac Truite	1,000
Petit Lac Long (Chandler)	1,000	Lac Grand Rousseau	2,000
Lac des Roches (Petite Vallée)	4,500	Fourth Lake	1,700
		TOTAL	47,950

Truites mouchetées d'un an

Fourth Lake	680	Estuaire de la rivière York	47
Lac Ross	294		
		TOTAL	1,021

Truites mouchetées de deux ans

Estuaire de la rivière York	1,007
-----------------------------------	-------

Truites mouchetées de trois ans

Estuaire de la rivière York	183
-----------------------------------	-----

Truites mouchetées de quatre et cinq ans

Estuaire de la rivière York	542
-----------------------------------	-----

Alevins de saumon

Rivière York	84,000	Grand Pabos (branche nord)	40,000
Rivière St-Jean	84,000	Rivière Petit Pabos	80,000
Rivière Dartmouth	76,000	Grande Rivière	40,000
Rivière Petit Cascapédia	80,000	Rivière Barachois	40,000
Rivière Bonaventure	80,000	Rivière Ste-Anne-des-Monts	40,000
Rivière Port Daniel	40,000	Rivière Cap Chat	44,000
Grand Pabos (branche ouest)	40,000	Rivière Matane	40,000
		TOTAL	848,000

DISTRIBUTION DE MAGOG

George W. Belknap - Surintendant

Alevins de truite mouchetée très avancés

Ruisseau Knowlton	1,000	Ruisseau Bowen	3,000
Ruisseau Turner	3,000	Ruisseau Glen	4,500
Ruisseau Valentine	2,000	Ruisseau Chateau	3,000
Ruisseau Taylor	5,000	Ruisseau Peabody	5,000
Ruisseau Emmerson	2,500	Ruisseau Stoke	5,000
Ruisseau Westover	1,000	Tributaire de Lovering Pond	5,000
Ruisseau Village Sutton	2,500	Ruisseau Marshall Miller	5,000
Tributaire de East Branch Pond	5,000	Ruisseau Iron Hill	5,000
Tributaires du ruisseau Castle	5,000	Duck Lake Sporting Club	10,000
Tributaires de North River	8,000	Etang Baker	2,000
Tributaire de ruisseau Taylor	3,000	Ruisseau Dougherty	2,000
Ruisseau Pope	4,000	Ruisseau Long Swamp	3,000
Ruisseau McConnell	5,000	Wolfe County Fish and Game Club	10,000
Ruisseau Gulph	5,000	Ruisseau Beaver Meadow	4,000
Ruisseau Peasley Pond	5,000	Ruisseau Heck	5,000
Ruisseau Maloney	3,000	Petit lac Brompton	2,500
Ruisseau du village Hatley	3,000	Tributaires de ruisseau Sutton	4,300
		TOTAL	141,300

Achigans adultes

Petit lac Lester	51
------------------------	----

DISTRIBUTION DE ST-ALEXIS DES MONTS

Aimé Elliott - Surintendant

Fretins de truite mouchetée

Lac Cloutier	20,000	Freeman's Pool	1,000
Lac Paillé	3,000	Lac Caribou	10,000
Lac Mongrain	4,000	Lac Beauport	5,000
Lac Chrétien	3,000	Lac Archange	10,000
Lac des Français	30,000	Lac au Coeur	3,000
Lac Long	10,000	Lac Rocher	1,000
Lac Vert	5,000	Lac des Neiges	6,000
Lac Corbeau	3,000	Lac Heno	3,000
Lac Bonnet	5,000	Lac des Chicots	3,000
Lac Fou (Vincent)	5,000	Lac à l'île	3,000
Lac Canitchez	1,000	Club des Alliés	4,000
Lac Cole	3,000	Club du Nord	5,000
Lacs Attraction et Canard	2,000	Club Mastigouche	25,000
Lac Ferron	1,000	Club Lac Brulé	5,000
Club Beau Soleil	1,000	Club Masketsy	6,000
Lac Bernard	3,000	Lac Touladi	2,000
		TOTAL	191,000

Truites mouchetées de trois ans

Chaîne des Trois Lacs 600

DISTRIBUTION DE ST-FAUSTIN

Gustave Prévost - Surintendant

Fretins de truite mouchetée

(ARGENTEUIL)

Lac Anne	5,000	McNeil Lake	500
Lac Baptiste	1,000	Maple (Green) Lake	10,000
Lac Barnes	3,000	Mary's Lake	1,000
Lac Barron	10,000	McGillivray Lake	5,000
Lac Beauchamp	5,000	Mud Lake	10,000
Lac Bois-Franc	5,000	Lac Narcisse	750
Lac Beverley	1,500	Black Lake	2,000
Lac Chub	10,000	Otter Lake	15,000
Lac Cradle	1,000	Lac Ouellet	1,000
Lac Dawson	5,000	Lac Proctor	1,000
Lac des Pins	3,000	Quarry Lake	1,000
Lac Dubeau	500	Lac La Roche	500
Lac Georges	3,000	Rockaway Creek	7,000
Grenville Lake	2,000	Lac Roi	750
Lac Hughes	10,000	Lac St-Denis	10,000
Lac Ile de Pierre	2,000	Slavery Lake	750
Lac Ivan	2,000	Trout Lake	500
Lac Jaune (A la Truite)	5,000	Trout Lake (Arundel)	500
Lac Julia	2,000	A la Truite (Weir)	750
Lac La Croix	10,000	Lac privé (Ames)	500
Ruisseau Larose	2,000	Lake Worth	2,000
Lac Louisa	20,000		

(GATINEAU, HULL ET PONTIAC)

Lake Cassidy	500	Lac Lustre	500
Lake Cullan	1,000	Pike Lake	1,000
Lake Isabel	500	Rivière Quyon	1,500
Lake Island	5,000	Trois lacs sans nom	6,000
Little Green Lake	3,000		

(JOLIETTE)

Lac Priscault	1,500
Lacs du Red Pine Club	3,000

(LABELLE)

Lac Baptiste	3,000	Grand Lac Noir	4,000
Lac Barrette	5,000	Lac Labelle	5,000
Lac Barrière	10,000	Lac Montigny	10,000
Bob Lake	2,000	Lac Paquette	3,000
Lac Bois-Franc (St-Louis)	3,000	Lac Poisson	5,000
Lac Brulé	3,000	Lac Sawga - No 1	5,000
Lac Caribou (Joly)	3,000	Lac Sawga - No 2	10,000
Lac Castor	10,000	Lac Sawga - No 3	10,000
Lac Concombre (Raynet)	2,000	Lac Vert (Gervais)	2,000
Lac Croche	15,000	Lac Xavier (Vert)	5,000
Lac des Monts	2,000	Kaneron Club	15,000
Lac Gaston	5,000	Chapleau Club	20,000
Lac Gaumont	5,000	Columbus Club	18,000

(MONTCALM)

Lac Café	2,000	Lac Long (Original)	1,000
Lac Canard	500	Lac Paré	3,000
Lac Catherine	1,500	Lac Pauzé	3,000
Lac Clair	1,500	Lac Rawdon	1,500
Lac Hersey	10,000	Lac St. Patrick (Long)	25,000
Huitième lac	1,750	Lac Sauvage	20,000

(PAPINEAU)

Lac de la Boue	750	Lac Provision	2,500
Lac Dick Newton	2,000	Lac Quesnel	2,000
Lac Lévesque	2,000	Lac Samuel	2,500
Lac Maurice	2,000	Lac Twin (Lochaber)	1,000

(TERREBONNE)

Lac l'Abime	3,000	Lac Guindon	3,000
Lac L'Achigan	10,000	Lac Kanawana	5,000
Lac à l'Île (Minette)	5,000	Lac Killarney	20,000
Lac Bexie	3,000	Lac Lajeunesse (Westgate)	10,000
Lac Bleu (Azure)	2,000	Lac Lamoureux	2,000
Lac Castor (Pitt)	3,000	Lac Lamoureux (Limoges)	2,000
Lac Chatillon	2,000	Lac Legault	3,000
Lac Chaud	25,000	Lac Masson	40,000
Lac Cinq Arpents	1,000	Lac L'Original	25,000
Lac Clair (Gélinas)	3,000	Lac Ouimet	1,000
Lac Duhamel	5,000	Lac Paquette	2,000
Lac Fer à Cheval	3,000	Lac Rond	3,000
Lac François	1,250	Lac sans nom	200
Lac Godon	3,000		

Transférés à la pisciculture de Baldwin's Mills 32,000

TOTAL 684,950

Truites mouchetées d'un an

Lac Castor	300	Lac Marois	500
Lac Guindon	500	Lac Tremblant	200
Lac Gagnon	200	Lac Rond	350
		TOTAL	2,050

Truites mouchetées de deux ans

Lac Chapleau	80	Ste-Agathe	19
Lac Castor	100	Lac Tremblant	200
Lac Gagnon	200	Lac Rond	100
Lac Mercier	300	Lac Supérieure	500
		TOTAL	1,499

Truites mouchetées de trois ans

Lac Castor	100	Lac Manitou	200
------------------	-----	-------------------	-----

Truites mouchetées de trois ans (suite)

Lac Chapleau	320	Lac Quimet	300
Lac Gagnon	600	Lac Tremblant	100
			TOTAL

1,620

Truites mouchetées de quatre ans

Lac Rond	50
Ste-Agathe	7
TOTAL	

57

Alevins de truite mouchetée

(GATINEAU)

Lac Cameron	4,000	Lac Luster	10,000
Lac Harrington	8,000	Lac Meach	18,000

(MONTCALM)

Lac Rouge	6,000	Lac First	6,000
Lac Secord	6,000	Lac Mousseau	12,000

(LAVIOLETTE)

Lac Blue	20,000
Lac Silver	20,000

(PAPINEAU)

Lac Brulé	10,000	Lac McNab	10,000
Lac Dolan	10,000	Lac Newton	10,000
Lac Donaldson	20,000	Lac Simon	68,000
Lac des Plages	50,000	Lac sans nom	10,000
Lac McFee	20,000	Lac Wolf	10,000

(PONTIAC)

Lac Brème	5,000	Lac Long	5,000
Lac George	5,000	Lac Moore	5,000
Lac Leslie	12,000	Lac Ruthledge	5,000
Lac Litchfield	10,000	Lac Towelle	5,000

TOTAL 380,000

DISTRIBUTION DE TADOUSSAC

J.N. Catellier - Surintendant

Fretins de saumon

Lac Fortin	500	Lac Long	2,000
Lac se déversant dans la rivière	2,000	Lac Maurice	3,000
Rivière Baude	5,000	TOTAL	

15,000

Fretins de truite mouchetée

Lac Public	2,000	Lac Côté (Québec)	3,000
Lac Tremblay	2,000	Lac public à Tadoussac	1,000
Lac public	1,000	Lac sans nom	1,000
Lac Fortin	500	Deux lacs publics	3,000
Rivière publique	1,000	Un lac public	1,000

TOTAL 15,500

Alevins de saumon

Rivière Ste-Marguerite	30,000	Lac Long	75,000
Ruisseau Warm	33,000	Rivière des Escoumains	150,000
Lac Gobeil	45,000	Rivière Bergeronnes	75,000
Ruisseau Pierrot	80,000	Lac Boulanger	25,000
Rivière Baude	85,000	Lac Maurice	25,000
Rivière du Gouffre	30,000	Lac à l'Ours	25,000

Alevins de saumon (suite)

Rivière Sagard	30,000	Rivière Petit Saguenay	75,000
Rivière Anse St-Jean	50,000	Rivière Port-aux-Quilles	30,000
Rivière Sacré-Coeur	30,000	Lac Beaulieu	15,000
Rivière à l'Ours	30,000	Petite Rivière	8,000
		TOTAL	946,000

Alevins de truite mouchetée

Neuf lacs publics	30,000	Trois lacs dans Charlevoix	15,000
Lac Dallaire	10,000	Lac Beaulieu	10,000
Lac Martel	4,000	Lac Dufour	10,000
Lac Boudreault	3,000	Lac rivière Anse St-Jean	3,000
Lac Bouchard	5,000	Club Laurent	30,000
Lac Maurice	5,000	Trois lacs sans nom	10,000
Lac Maurice No 2	5,000	Lac de l'aqueduc à Bergeronnes	10,000
Lac privé (Sewell)	50,000	Lac Tremblay	6,000
Lac Dufour	10,000	Club Lac à Jacques	6,000
		TOTAL	222,000

RESUME DES DISTRIBUTIONS FAITES DURANT L'ANNEE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1939

Pisciculture	Baldwin's Mills	Gaspé	Magog	St-Alexis-des-Monts	Saint-Faustin	Tadoussac	TOTAUX
<u>Truite mouchetée:</u>							
Alevins	330,000	-----	141,300	-----	380,000	222,000	1,073,300
Fretins	64,000	47,950	-----	191,000	684,950	15,500	1,004,000
Truites d'un an	-----	1,021	-----	-----	2,050	-----	3,071
Adultes	-----	1,732	-----	600	3,176	-----	5,508
<u>Truite arc-en-ciel</u>							
Alevins	125,000	-----	-----	-----	-----	-----	125,000
Fretins	414,500	-----	-----	-----	-----	-----	414,500
<u>Saumon de l'Atlantique</u>							
Alevins	-----	848,000	-----	-----	-----	946,000	1,794,000
Fretins	-----	89,175	-----	-----	-----	15,500	104,675
Truites d'un an	-----	1,480	-----	-----	-----	-----	1,480
Adultes	-----	1,143	-----	-----	-----	-----	1,143
<u>Achigan noir</u>							
Adultes	-----	-----	51	-----	-----	-----	51

JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUEBEC

Charlesbourg, le 12 octobre, 1939.

A l'honorable Ministre des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le septième rapport annuel des activités du Jardin Zoologique de Québec.

Comme je vous le disais l'an dernier, c'est grâce à l'aide que nous avons reçue du Ministère du Travail qu'il nous a été possible d'améliorer le Jardin au cours de l'année qui vient de se terminer. Parmi les améliorations qui ont été faites, dont quelques-unes sont maintenant complétées et d'autres fort avancées, il me fait plaisir de mentionner en premier lieu les importants travaux réalisés le long de la rivière du Berger y compris l'embellissement des abords. Vous vous rappelez sans doute que le Jardin a subi, dans la nuit du 31 août 1938, des dégâts considérables, surtout aux approches de la rivière, au cours d'une violente tempête. A cause de cela, nous avons dû, au cours de l'année, remédier à cet état de choses en faisant des travaux permanents qui permettent aujourd'hui d'utiliser le parcours nouvellement aménagé pour les fins auxquelles il était destiné. Avant de décrire succinctement les travaux de réparation et d'aménagement qui ont été faits, je crois utile de traiter un peu du parcours de cette rivière et de son utilité.

La rivière du Berger arrive au Jardin Zoologique par le nord. En y entrant, elle se divise en trois lacs successifs, espacés les uns des autres par une série de cascades qui relient en escalier ces trois petites nappes d'eau. La rivière traverse ainsi le Jardin dans sa largeur et elle en sort par le sud pour aller rejoindre la rivière Saint-Charles, à quelque quatre ou cinq milles plus bas.

Les berges des trois lacs que je viens de mentionner sont maintenant pavées et surmontées d'un mur de pierre qui sert en même temps de protection pour la garde en captivité de nos oiseaux, de même qu'elle empêche les visiteurs de franchir l'enceinte. Des îlots qui émergent des lacs à plusieurs endroits servent de refuge aux oiseaux. Nous avons aménagé sur les bords de ces lacs de petits marécages artificiels où les oiseaux aquatiques en plus d'être placés dans un milieu qui approche de très près leur habitat naturel, trouvent également une partie de leur nourriture.

Il ne m'appartient pas de faire des commentaires ni de rendre témoignage sur la qualité des travaux qui ont été exécutés à cet endroit mais l'ensemble me paraît avoir été construit avec un réel souci de l'art et en même temps d'une manière permanente, à l'épreuve de toute érosion du genre de celle que nous avons subie lors de l'orage de 1938. La préparation des plans et devis de même que la surveillance de cette entreprise ont été confiées à un ingénieur en hydraulique qui a apporté beaucoup de compétence et de zèle à son travail.

Entre la première écluse et le lac inférieur, du côté est de la rivière, un jardinier expert a réalisé une rocaille où dès l'été une grande variété de fleurs et de plantes d'ornement ont ajouté à l'ensemble une note de gaieté.

Parmi les autres travaux d'importance, je désire mentionner le vaste bâtiment qui a été construit et dont nous avons grand besoin depuis longtemps pour la centralisation de nos services. Ce bâtiment, qui est à vrai dire une vaste grange à deux ailes, a été réalisé en style canadien 18ième siècle afin de conserver à l'ensemble du Jardin son caractère d'originalité et faire un pendant logique aux autres corps de bâtiments déjà réalisés. Le corps central de ce nouveau bâtiment se prolonge par deux ailes qui elles-mêmes se terminent chacune par un pavillon. Dans cette bâtisse nous avons prévu les salles suivantes:

- Un quartier d'hiver pour les oiseaux;
- Une chambre d'hôpital et d'autopsie pour les gros animaux;
- Une écurie;
- Un atelier de plomberie et une forge;
- Une menuiserie et une chambre de repos pour les employés.

L'étage supérieur comprend une vaste salle destinée à l'élevage.

En plus des deux grands travaux dont je viens de parler, nous avons entrepris le rehaussement des enclos des ruminants; la couverture en chaume du toit des cages des oiseaux; l'aménagement d'un bassin, en forme de trèfle, destiné aux loups-marins et aux "pourcis". Nous avons également commencé le creusage de deux lacs artificiels qui serviront éventuellement pour les plantes et les oiseaux aquatiques.

Enfin, nous nous sommes occupés avec beaucoup de succès, je crois, des arbres du Jardin. Sous la bienveillante direction de monsieur J.A. Roy, I.F., attaché au Ministère des Terres et Forêts, une vingtaine de jeunes gens, travaillant en vertu du Plan Bilodeau-Rogers, se sont employés au nettoyage des sous-bois, à l'enlèvement des arbres morts ainsi qu'à la plantation de nouveaux arbres et à l'organisation d'une pépinière. A ce dernier endroit nous avons à date de 5 à 6 mille spécimens d'essences variées tant pour les arbres que pour les arbustes. Je crois de mon devoir, Monsieur le Ministre, d'adresser ici à monsieur J.A. Roy nos plus sincères remerciements pour la collaboration bénévole et si efficace qu'il a donnée au Jardin et je forme des vœux pour que nos excellentes relations continuent au cours de l'année qui commence.

ANIMAUX

Poursuivant notre programme de développement, nous avons légèrement augmenté au cours de l'année le nombre de nos espèces, tel que le prouve le tableau ci-dessous:

	Espèces	
	1938	1939
Mammifères	38	35
Oiseaux	76	80
Reptiles	4	4
Poissons	1	--
Batraciens	--	2
	<u>114</u>	<u>121</u>

VISITEURS

Le Jardin fut ouvert au public du 18 mai au 30 octobre. Malgré les travaux considérables que nous avons exécutés au cours de la belle saison, le nombre de visiteurs n'a pas diminué. Au contraire, il a augmenté de quatre mille par rapport à la même période pour l'année précédente. C'est dire que l'intérêt de notre peuple pour l'histoire naturelle augmente de plus en plus.

Voici les chiffres d'enregistrement des visiteurs au cours de la saison:

	1939
Mai	1,525
Juin	10,475
Juillet	40,168
Août	41,575
Septembre	22,275
Octobre	4,355
	<u>120,373</u>

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC

Les directeurs de la Société Zoologique de Québec ont eu à accomplir beaucoup de besogne au cours de l'année. En effet, en plus de leur travail habituel quant au progrès normal des activités du Jardin, ils ont eu à se réunir fréquemment pour étudier avec soin les plans soumis en vue des constructions nouvelles et suggérer au besoin, suivant les circonstances, les modifications qui s'imposaient.

La Société s'est intéressée également aux études que nous faisons après avoir bagué certains oiseaux migrateurs. Ce travail, commencé au mois de septembre 1937, a donné des résultats fort appréciables. A date 1467 oiseaux migrateurs ont été bagués. Quelques-uns d'entre eux sont revenus, cette année à leur ancien nid. Ces constatations, fort intéressantes, mentionnées par ailleurs dans d'autres publications, nous incitent à continuer ce travail qui produira sans aucun doute des résultats fort encourageants dans l'avenir.

Pour terminer j'ai le plaisir de vous faire rapport, monsieur le Ministre, que le 8 octobre dernier la Société Zoologique de Québec accordait son patronage au dévoilement d'un Cairn élevé à la mémoire des "coureurs des bois". Cet événement coïncidait avec une réception faite au Jardin pour les membres de l'ACFAS dont les assises avaient alors lieu à Québec. Au cours de la cérémonie, monsieur le Dr R. Potvin, Président de la Société Zoologique de Québec, et monsieur le juge E. Fabre-Surveyer, qui représentait la Société des Monuments Historiques, glorifièrent ces hardis aventuriers, qui, au 17ième et au 18ième siècles, parcoururent l'Amérique du Nord en tous sens. Après la cérémonie de dévoilement, les assistants se réunirent dans la salle du musée du Jardin où plusieurs films spéciaux se rapportant

à l'histoire naturelle leur furent donnés sur l'écran. Cette journée fut des plus réussies et je suis heureux d'en rendre témoignage ici à la Société Zoologique de Québec et à tous ceux qui ont contribué à son organisation.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, la nouvelle assurance de mon dévouement en même temps que l'expression de mes sentiments respectueux.

J.A. BRASSARD,
Directeur.

LE PARC DES LAURENTIDES

Québec, le 6 décembre 1939.

A l'honorable ministre des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des activités du Parc des Laurentides.

L'ADMINISTRATION

Il est encourageant de constater que le Parc, cette année encore, a connu une popularité grandissante auprès des sportsmen, tant de chez nous que des autres provinces et de l'étranger. Nous avons en effet enregistré une augmentation très sensible dans le nombre de touristes qui ont traversé le Parc et qui se sont arrêtés à nos hôtelleries: Le Relais et Le Gîte.

A cause des améliorations que l'on continue de faire à la route qui traverse le Parc, nous pouvons prévoir pour la prochaine saison une affluence plus grande encore à nos camps de pêche et à nos hôtelleries. Actuellement, au cours de la période où le mouvement touristique est le plus accentué, ces établissements ne peuvent plus suffire aux demandes et pendant une période de près d'un mois, nous devons refuser tous les soirs de loger plusieurs visiteurs. Il nous faudra donc, à cause de ces affluences, qui ne semblent pas être des mouvements occasionnels mais bien constants d'augmentation touristique, voir, dès le début de la saison de 1940, à augmenter le nombre des chalets et songer à la construction d'une hôtellerie-dortoir capable d'accueillir les surplus de touristes.

La pêche étant le principal attrait du Parc, les activités de nos visiteurs se sont naturellement dirigées de ce côté. En général, elle fut bonne pendant toute la saison. Plusieurs pièces de belle taille, capturées par nos visiteurs, contribueront à augmenter la renommée du Parc auprès des pêcheurs.

Au début de l'été, nous avions à la disposition des pêcheurs trois nouveaux pavillons de pêche; un sur la Rivière Métabetchouan, un autre au Lac des Ecorces et un troisième sur la Rivière Pikauba. Le pavillon de la Rivière Métabetchouan fut des plus populaires. Dès l'ouverture de la pêche jusqu'à la fin de septembre, il fut continuellement occupé sauf un court intervalle de quelques jours. L'addition d'un pavillon au Lac des Ecorces nous a permis de recevoir un plus grand nombre de touristes. Les pièces de belle taille que l'on y trouve et l'assurance d'y passer une vacance de grand calme au sein d'une nature sauvage attirent beaucoup les pêcheurs à cet endroit du Parc. Un camp à la Rivière aux Portes de l'Enfer, aux dimensions plus restreintes, nous a permis de loger les visiteurs voyageant seuls ou par couples et de libérer les autres pavillons où nous pouvons recevoir les groupes.

L'été dernier nous avons aménagé un terrain de campement pour les Scouts et autres organisations du genre, sur les bords de la Rivière Montmorency. Cette année, nous avons fait des améliorations à ce terrain. Le groupe des Girl Guides y a tenu son campement annuel.

Tout près de là, un autre terrain de camping et de stationnement a été aménagé l'année dernière. Celui-ci est destiné à recevoir les groupes qui projettent de séjourner dans le Parc, sans toutefois y louer un camp. Il permet aussi à ceux qui désirent se livrer au sport de la pêche de le faire pendant quelques heures. Ce site a été visité par plus de cinq cents pêcheurs et par un nombre important de campeurs au cours de la dernière saison.

LES AMÉLIORATIONS

Grâce au programme du Plan National Forestier, deux équipes de jeunes apprentis furent mises à notre disposition dans le Parc. Une, cantonnée au Relais, travaille jusqu'à la fin de novembre à défricher des portages conduisant aux Lacs Sérénité et Solitude. Elle construisit aussi deux barrages sur le Lac Solitude dans le but de rehausser le niveau des eaux de façon à faire disparaître les savanes bordant le lac.

L'autre équipe, cantonnée sur les bords de la Rivière Montmorency, s'est occupée à l'amélioration du terrain de campement des Scouts et de celui du camping public. Elle a aussi travaillé à établir les niveaux autour du Lac Ménard où nous nous proposons d'ériger éventuellement une colonie de vacances.

L'an dernier nous avons décidé la construction d'une scierie dans le Parc. Des travaux de construction ont été exécutés à cette fin au cours de la saison. Les fondations sont maintenant terminées. Une partie de la charpente est levée. De plus, on a terminé les travaux d'aménagement du terrain.

L'hiver dernier, avec le concours du service de l'Aide à la Jeunesse et celui du Ministère de la Voirie, dont on pouvait utiliser l'un des cantonnements, une équipe de jeunes gens a séjourné dans le Parc et s'est consacrée à la coupe de bois sur notre réserve forestière. Transporté à la scierie, ce bois a été ouvré avec un moulin temporaire. Nous aurons donc en disponibilité le printemps prochain, une partie du bois nécessaire à la construction du moulin.

LA FAUNE

Grâce à la protection qu'elle reçoit, la faune dans le Parc continue de s'accroître de façon remarquable. Aujourd'hui, elle constitue l'un des principaux attraits du Parc. Nous enregistrons une augmentation surtout des ours, de l'orignal et du castor. Une augmentation importante existe sans doute aussi chez les autres mammifères, mais les habitudes nocturnes de la plupart d'entre eux nous empêchent de la constater de visu.

Cette augmentation, d'un autre côté, n'est pas sans causer certains inconvénients. Les castors entre autres causent des ennuis. Près de certaines routes leurs barrages ont pour effet de refouler l'eau sur les chemins, ce qui paralyse la circulation et cause, par érosion des dommages parfois importants. De plus ils affectent la pêche et nuisent à la reproduction du poisson. Sur les affluents de certains lacs, les castors ont construit des barrages qui empêchent le poisson de remonter ces affluents pour atteindre les frayères. De plus, les digues de castors rendent l'écoulement des eaux moins rapide, ce qui a pour effet d'élever la température de l'eau et en diminuer la teneur en oxygène, élément si précieux à la vie de la truite.

Les ours, eux aussi, sont devenus nombreux, et causent des dommages à la propriété. Par contre quelques-uns d'un naturel plus domestique se sont apprivoisés au point de devenir des visiteurs réguliers à certains camps où ils font leur nourriture des déchets de cuisine. Ceux-là sont des hôtes inoffensifs. Ils constituent même un divertissement original et les visites qu'ils font en plein jour ne manquent pas d'amuser nos visiteurs. Par contre, une autre catégorie d'ours causent des dommages dans les camps isolés où ils brisent les fenêtres, enlèvent les provisions et défoncent les caches. Ceux-là doivent être détruits.

L'orignal se multiplie aussi de façon remarquable et il demeure au point de vue touristique le roi incontesté de notre faune. Dans certaines régions, notamment celle de la Rivière Métabetchouan, on le rencontre partout et en nombre. Certains voyageurs ont pu voir et admirer des groupes de dix orignaux aux bords des lacs. Au cours d'une longue excursion en canot on en a vu 70 en l'espace d'une semaine.

STATION BIOLOGIQUE

Cette année encore, avec le concours des autorités de l'Université de Montréal, la station biologique du Lac Jacques-Cartier, sous la direction du docteur Vadim D. Vladykov, a enregistré de nombreuses expériences et études. Permettez-moi, monsieur le Ministre, de reproduire ici le rapport sommaire que m'a fourni monsieur Vladykov sur les activités de cette station.

Rapport sur les activités de la Station Biologique

du Parc des Laurentides en 1939

par V.D. Vladykov

INTRODUCTION

Le Parc des Laurentides, comme centre de pêche sportive à la truite mouchetée, jouit d'une réputation mondiale. Sa grande étendue, qui a plus de 4,000 milles carrés, et ses lacs innombrables présentent une riche variété de conditions biologiques et physico-chimiques. Sa position géographique, à une altitude 2,000 à 3,000 pieds, rend son climat plus froid, ce qui ralentit la croissance du poisson. Le grand nombre des touristes qui viennent le visiter de partout et pêchent chaque année une quantité considérable de truites, peut devenir à la longue une menace pour la faune aquatique. L'industrialisation assez forte, surtout la coupe du bois et l'érection des barrages, modifie notablement le milieu naturel.

Tous ces faits ont incité les autorités du Ministère des Pêcheries à établir une Station Biologique pour étudier les problèmes qui se posent. En effet, sans une connaissance précise de la vie des truites et des conditions des lacs, il est impossible d'aménager d'une façon moderne et profitable les ressources uniques de cette réserve nationale.

Pendant les deux dernières années, l'équipe de la Station biologique s'est occupée des recherches suivantes:

1. Etude des conditions biologiques et physico-chimiques du Grand Lac Jacques-Cartier.
2. Evaluation de la productivité en truites des différents lacs du Parc.
3. Classification des lacs du Parc par leurs conditions.
4. Observations sur les milieux naturels aux truites de grande taille.

L'activité de la Station consiste surtout à recueillir du matériel biologique et des données physico-chimiques au cours des excursions, puis, à l'aide de ces renseignements, tirer des conclusions.

Ces données peuvent se diviser en cinq groupes.

a) Partie générale:

1. - 217 excursions, durant lesquelles on visite 45 endroits (41 lacs et 4 rivières) différents du Parc.
2. - 161 stations d'observation établies.

b) Partie physico-chimique:

1. - 1,711 analyses chimiques d'eau, telles que: teneur en oxygène et gaz carbonique, pH et matières organiques.
2. - 986 prises de température à la surface et au fond de divers lacs.
3. - 711 sondages d'endroits différents.

c) Partie floristique:

1. - 786 récoltes de plantes terrestres et aquatiques.
 2. - 120 récoltes d'algues.
- En tout, plus de 2,500 spécimens.

d) Partie faunistique:

1. - 205 prises de plancton.
2. - 983 fioles d'insectes aquatiques (plusieurs milliers de spécimens).
3. - 215 bocaux d'autres invertébrés aquatiques.
4. - 310 individus de batraciens.

e) Partie ichthyologique:

A. T r u i t e m o u c h e t é e (Salvelinus fontinalis)

1. - 820 alevins récoltés.
2. - 1,203 adultes.
3. - Autour de 6,000 estomacs conservés, dont la moitié déjà analysée.
4. - Plus de 5,000 échantillons d'écailles prélevés.
5. - Au moins 2,000 truites étiquetées.
6. - Environ 40,000 truites mesurées, dans les différents camps du Parc.

B. A u t r e s p o i s s o n s

1. - 22 individus de truite rouge du Québec (Salvelinus marstoni)
2. - 133 spécimens de "suckers" (Catostomus)

3. - 315 spécimens de divers Cyprinidés.

Plusieurs dessins de truites, en couleurs naturelles, de 2 à 18 pouces, faits par notre artiste, Mlle G. Bernier.

CONCLUSIONS

Bien que l'arrangement définitif de toutes les données recueillies ne soit pas encore fait, car il exige beaucoup de temps, on peut tirer certaines conclusions pratiques.

A. - Observations sur la truite:

1. La truite mouchetée du Parc peut vivre dans une eau plus acide (jusqu'à un pH de 4.5) que l'on ne pensait jusqu'ici.
2. Pour frayer, la truite préfère les endroits très riches en oxygène (au moins 8 parties par million) et une eau plus alcaline (pH de 5.7 à 6.2).
3. Les truites du Parc, en général, frayent plus tôt dans l'année qu'en n'importe quelle région de la Province. Par exemple, les truites du Grand Lac Jacques-Cartier commencent à frayer à la fin d'août; celles de St-Faustin, pendant la première semaine d'octobre.
4. La croissance des truites varie non seulement d'un lac à l'autre, mais dans les différents tributaires d'un même lac. En général, la croissance est lente, avec une augmentation annuelle de 1½ à 2½ pouces chez les individus de 6 à 8. pouces de longueur.
5. L'étiquetage indique que la truite du Parc n'est pas migratrice. Dans un lac, ses mouvements se limitent à un déplacement des endroits riches en nourriture vers la frayère et versa.
6. Chez la truite, le "homing instinct" est bien développé, c'est-à-dire que les individus éclos dans un endroit d'un lac (généralement charge ou décharge) y retournent pour frayer. Cette habitude explique l'existence de diverses races dans un lac où il y a plusieurs frayères de conditions physico-chimiques différentes. Chaque race peut se caractériser par des particularités de croissance, etc. Celles qui ont originé en des lieux plus froids croissent plus lentement. Ainsi, elles possèdent une valeur différente au point de vue sportif.
7. La nourriture des truites (6-17 pouces) consiste principalement en insectes, dans la proportion de 72 à 98%. L'abondance des insectes aquatiques est en relation directe avec la présence des plantes d'eau. Le riche boisement d'un lac fournit de grandes quantités d'insectes terrestres.

La nourriture des grosses truites de 3 à 6 livres se composent surtout d'écrevisses et de poissons.

8. La truite adulte, en haut de 6 pouces, mange plus au commencement de l'été, tandis que les alevins se nourrissent abondamment durant l'été et l'automne. En outre, le régime alimentaire de ces groupes est presque identique. C'est pourquoi la présence d'un grand nombre de jeunes truites dans un lac est un facteur défavorable au point de vue sportif, car les jeunes font une concurrence active aux adultes et empêchent leur croissance rapide.

B. - Observations sur les lacs:

1. Plusieurs lacs du Parc, surtout ceux de la section de St-Urbain, sont caractérisées en été par une teneur très basse (moins que 2 parties par million) en oxygène près du fond. Cela explique l'irrégularité de la pêche et de la quantité des truites, car ces poissons ne peuvent vivre longtemps dans une eau où la teneur en oxygène est plus basse que 4 parties par million.
2. Les castors changent considérablement les conditions physico-chimiques et biologiques de certains lacs. Ces mammifères industriels bâtissent plusieurs barrages, soit dans la charge, soit dans la décharge, soit dans les deux endroits. Ces constructions affaiblissent le courant d'eau, élèvent la température, favorisent l'accumulation de feuilles et de branches mortes et remontent le niveau des lacs. Si un lac ne possède pas de rives hautes, après une grosse pluie, le pourtour en est inondé.

Dans le cas d'un lac marécageux, l'inondation des rives rend l'eau tellement acide qu'elle menace l'existence de la truite. Quand les barrages sont détruits par une pluie ou par une autre cause subite, le courant accélère et peut faire beaucoup de dommages dans les tributaires inférieurs. Ainsi les barrages de castors sont-ils nuisibles à l'existence de la truite. Mais en certains cas particuliers, ils peuvent jouer un rôle favorable, s'ils sont bâtis dans une eau froide à courant fort, car alors ils forment en aval une étendue stagnante

d'eau plus chaude qui stimule le développement du plancton et des insectes aquatiques, nourriture de la truite.

3. L'érection des barrages artificiels assez hauts, comme celui du Grand Lac Jacques-Cartier, modifie au cours du temps les conditions naturelles. En été, le niveau du lac monte considérablement (jusqu'à 20 pieds), ce qui rend plus difficile le mélange des couches superficielles chaudes avec l'eau du fond. En hiver, au contraire, le lac baisse beaucoup, parce que le barrage reste ouvert. La température du Parc, en cette saison, s'abaisse aussi, jusqu'à 35°F. au-dessous de zéro. La fluctuation du niveau de l'eau brise la glace, qui ne joue plus son rôle d'isolant naturel. L'air froid congèle alors la grève. Pour ces raisons, l'eau du Grand Lac Jacques-Cartier reste froide toute l'année durant. Même en juillet et août, la température du fond est au voisinage de 40°F. et à 30 pieds, elle est de 53°F.

Le niveau variable et l'eau froide empêchent l'existence des plantes aquatiques supérieures, diminuent la productivité en nourriture et retardent la croissance des truites. Par exemple, en certains tributaires du Grand Lac Jacques-Cartier, les alevins d'un an n'ont qu'un pouce et quart de longueur moyenne. Dans un lac plus chaud au contraire (lac à Régis), les alevins du même âge sont deux fois plus longs.

Il n'y a aucun doute que l'on pourra tirer, quand le personnel de la Station aura terminé ses recherches, des conclusions des plus intéressantes qui permettront de tracer une ligne de conduite et la politique à suivre afin de conserver et de maintenir l'abondance de la truite dans les lacs où ce poisson constitue la grande richesse du Parc.

LA GÉOGRAPHIE DU PARC

Le Parc est une immense réserve de près de 4,000 milles carrés, dont plusieurs parties, encore inaccessibles, n'ont été fréquentées dans le passé que par des Indiens, des trappeurs, des draveurs ou des lumberjacks.

L'on peut dire que, d'une façon très générale, ce sont eux qui ont été les géographes du Parc. Ils ont fait de la géographie au petit bonheur, en vue de se comprendre les uns les autres, mais sans avoir le moindre souci de désigner les accidents de terrain par des noms bien caractéristiques. Les Indiens se sont toujours servis de noms descriptifs. Nos gens, tout au contraire, ne se donnaient pas tant de peine et ils désignaient un lac tantôt du nom de baptême d'un trappeur, tantôt du nom de famille d'un jobbeur et tantôt du nom d'un animal, d'un oiseau ou d'un accident sans importance. C'est la raison pour laquelle nous avons tant de lacs dont les mêmes noms répétés prêtent à confusion. Et ces noms ne sont pas toujours ni très jolis ni très harmonieux. Par ailleurs, si toutes les rivières et si tous les lacs d'une superficie assez considérable portent des noms, il en va tout autrement des montagnes qui, d'une façon très imprécise, sont généralement désignées par le nom de la rivière ou du lac dans le voisinage desquels elles se trouvent.

Maintenant que le Parc est largement ouvert au public par deux voies transversales, il y aurait lieu de reprendre le travail de ces géographes primitifs, pendant qu'il en est encore temps, en vue de ne conserver que les seuls noms qui méritent de l'être et de remplacer ceux qui ne doivent pas survivre aux circonstances qui leur ont donné naissance. C'est un travail considérable, qui ne pourra se faire qu'au fur et à mesure où de nouveaux territoires seront ouverts au tourisme et au sport, puisque, dans l'ensemble, il ne s'agit pas moins de 3,000 accidents géographiques qu'il conviendrait de désigner d'une façon spéciale et précise.

Respectueusement soumis,

Le Surintendant du Parc des Laurentides,

L.P. GAGNON.

PARC DE LA GASPESIE

Québec, le 12 octobre 1939.

A l'honorable Ministre des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le troisième rapport annuel concernant le Parc de la Gaspésie.

De janvier à juin, tous les travaux de construction ont été discontinués. En conséquence, l'hôtellerie principale n'a pas pu être aménagée pour recevoir le public au cours de la saison de 1939. Toutefois, il serait possible de la terminer en temps pour l'ouverture de la saison de tourisme de 1940.

Les constructions suivantes ont été faites au cours de l'été:

- 1° Un vaste entrepôt avec bureau et logement;
- 2° Une cuisine-réfectoire de 95' x 36';
- 3° Quatre chalets destinés aux visiteurs et qui peuvent abriter confortablement 25 personnes.
- 4° En plus d'importants travaux de drainage, de construction d'égout et de terrassement, un chemin pour automobile, d'une longueur d'un demi-mille a été terminé;
- 5° A l'entrée du Parc, du côté de Sainte-Anne-des-Monts, une barrière, un kiosque et une résidence furent construits.
- 6° Cinq camps spéciaux ont été construits et aménagés pour l'usage des gardiens et des patrouilleurs du Parc.

Au cours des mois de janvier, février et mars 1939, par suite d'un arrangement basé sur le plan Bilodeau-Rogers, le Service de l'Aide à la Jeunesse a fait travailler dans le Parc, environ 75 jeunes gens qui ont abattu et transporté au moulin du Parc 300,000 pieds de bois. Au cours de l'été ce bois a été ouvré pour l'usage des constructions du Parc.

En août dernier, Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de la province et madame Patenaude nous ont fait l'honneur d'une visite. Nous croyons devoir leur offrir ici l'expression de notre gratitude pour ce geste bienveillant.

Depuis qu'un chemin de voirie relie le Parc de la Gaspésie à Sainte-Anne-des-Monts, nombreux sont ceux qui ont voulu se rendre à l'intérieur de la Gaspésie pour découvrir par eux-mêmes les merveilleuses beautés naturelles dont ils n'avaient pu jusque là qu'entendre de rares récits. Il est certain que dès que la route sera établie à travers le Parc jusqu'au lac Sainte-Anne, et même au delà jusqu'à la Baie des Chaleurs, l'excursion touristique trans-gaspésienne sera fort populaire et contribuera beaucoup à développer le mouvement touristique dans cette partie de la province.

D'ailleurs, on nous informe un peu partout, et c'est, je crois, le sentiment général que l'été prochain, à cause de la situation internationale, les touristes américains viendront en très grand nombre visiter notre province. C'est pourquoi, monsieur le Ministre, je me permets d'insister pour que rien ne soit épargné de ce qui est indispensable pour favoriser ce mouvement touristique en complétant aussi tôt que possible les travaux qui nous restent à faire.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

ERNEST MENARD,
Surintendant.

PARC DU MONT ORFORD

Québec, le 12 octobre 1939.

A l'honorable Ministre des Mines et des Pêcheries,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le premier rapport annuel concernant le Parc du Mont Orford.

La loi du Parc du Mont Orford a été adoptée par la législature provinciale le 31 mars 1938.

Ce Parc est principalement situé dans le canton de Orford mais une partie se trouve dans les cantons de Magog, de Boulton et de Stukeley, dans les comtés de Sherbrooke, de Stanstead, de Brome et de Shefford.

Les terrains qui forment le Parc du Mont Orford ont été acquis par le gouvernement provincial et payés, partie avec l'argent souscrit par les municipalités et partie par le Gouvernement.

Le Parc a présentement une superficie de vingt milles carrés environ, et il fait partie de nos projets d'acheter encore quelques lots indispensables à l'ensemble de l'aménagement du Parc.

A la suite d'une exploration détaillée et d'une étude très sérieuse de la géographie physique du Parc, un chemin d'une longueur de 3 milles et demi a été arrêté par les ingénieurs, des plans de détail ont été établis. Par la suite, la construction a été entreprise et elle sera terminée dans un avenir prochain.

Par suite d'une entente intervenue entre l'honorable Ministre des Mines et des Pêcheries et un club sportif de Magog, un terrain de golf a été aménagé par ce club dans le Parc même. Le département a construit à cet endroit un chalet qu'utiliseront non seulement les joueurs de golf pendant la belle saison mais aussi les personnes qui s'adonnent aux sports d'hiver qui sont fort en vogue dans cette région pendant les temps froids.

S'il est permis de juger du succès d'une entreprise en voie d'établissement, par le nombre de demandes d'information que l'on peut recevoir à son sujet, il ne fait aucun doute, étant donné les nombreux visiteurs qui viennent sur les lieux et les demandes de renseignements qui nous sont faites, que le Parc du Mont Orford jouira d'une grande popularité.

Pour terminer, nous nous permettons d'insister, monsieur le Ministre, pour que les travaux d'aménagement du Parc soient poursuivis avec célérité afin que la province puisse bénéficier le plus tôt possible des avantages exceptionnels qu'offre ce Parc aux touristes étrangers par suite de son excellente situation géographique, au centre des Cantons de l'Est, à la porte des Etats-Unis.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, la nouvelle assurance de mon dévouement et l'expression de mes sentiments respectueux.

ERNEST MENARD,
Surintendant.